La LIBERTÉ

Vol. 86 n°24 • du 24 au 30 septembre 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Un couple... centenaire

Les toiles d'Hélène et Marcien Lemay sont exposées au deuxième étage de la salle du Centenaire. Rencontre avec un couple d'artistes sympathiques.

■ Page 11.

Le B de Vandal

Daniel Vandal accorde la note «B» aux propositions budgétaires du maire Glen Murray. Comment diminuer les taxes et maintenir les services dans les bibliothèques et aux services de police et d'incendie?

■ Page 8.

Citation de la semaine

«Se rendre à Rankin Inlet poser un toit, c'est un p'tit bouti»

La prospérité, ça s'acquiert à force de travail et de persévérance. Pour Léo-Paul Lansard, copropriétaire de Lansard Brothers Roofing, la persévérance vient de se traduire en une nomination au titre d'entrepreneur de l'année.

■ Page 18.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
[illegible]

ÉLECTIONS 99

Les espoirs des francophones

Pascal DUBÉ

L'élection du gouvernement néo-démocrate est reçue avec optimisme par les responsables de plusieurs organismes franco-manitobains. À la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), le directeur général, Léo Robert, espère maintenant que Gary Doer et ses troupes respecteront leur parole.

« Ils nous ont promis que s'ils étaient élus, la DSFM allait être à la table des négociations lors des prochaines rencontres entre la Province et le fédéral pour le renouvellement de l'Entente Canada-Manitoba en éducation, indique-t-il. Ils savent qu'on a des difficultés à appliquer certaines formules de calculs d'allocation des budgets qui sont utilisées ailleurs dans la province. C'est certain qu'on va devoir recommencer notre travail de sensibilisation pour leur expliquer certains de nos problèmes, mais les premières discussions qu'on a eues avec eux étaient encourageantes. »

Pour le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), l'élection du NPD est également vue d'un bon œil. « Nous avions de bonnes relations avec les représentants des trois partis et peu importe qui allait l'emporter, nous ne pouvions pas perdre, souligne Daniel Boucher. Mais nous avons reçu de Gary Doer l'assurance que le rapport Chartier irait de l'avant sous son gouvernement.

« Greg Selinger s'est aussi engagé à conserver le programme de chirurgie cardiaque à l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB), poursuit-il. Il aimerait également rendre l'hôpital plus communautaire, ce qui est également une bonne nouvelle pour les Franco-Manitobains. »

Le directeur général de l'HGSB, Hubert Gauthier se réjouit d'ailleurs que le député de Saint-Boniface ait parlé ouvertement de l'hôpital. « Ce faisant, Greg Selinger a fait preuve de leadership et c'est une bonne nouvelle pour nous puisque le député de Saint-Boniface risque d'être un membre influent du gouvernement de Gary Doer, estime-t-il.

« Je crois qu'il est important de souligner le fait que des candidats néo-démocrates ont été élus dans Riel et Saint-Vital, qui sont aussi des communautés que nous desservons, mentionne Hubert Gauthier. Ils vont tous pouvoir témoigner du rôle stratégique du développement de l'HGSB pour le bien-être de l'ensemble du Manitoba. Nous sommes prêts à assumer ce rôle de leader en travaillant de concert avec le nouveau gouvernement. »

photo: Daniel Bahuaud

Douce victoire

La salle du Rendez-vous croulait sous les hourrah de la foule le 21 septembre au soir, alors que de nombreux néo-démocrates se sont rassemblés pour célébrer une victoire décisive. Si une soirée électorale fait des heureux, elle fait aussi des perdants; et des élections entraînent des changements dans la vie des politiciens comme dans la vie collective des Manitobains. *La Liberté* vous propose des photos de la soirée, croquées chez les libéraux, les conservateurs et les néo-démocrates ainsi que les résultats pour toutes les circonscriptions. ■ **Pages 6 et 7.**

Division urbaine division à l'urbain

Les parents de l'urbain ont appris, souvent avec consternation, que leurs représentants avaient décidé de demander au ministère de l'Éducation ce qu'une école doit faire pour retourner à sa division cédante. De quel droit ont-ils posé ce geste, se demandent des parents choqués de n'avoir jamais été consultés.

■ **Page 2 et 3.**

RÉACTION DES PARENTS

Surprise et consternation

Les représentants de la région urbaine ont pris leurs propres parents par surprise cette semaine en choisissant de s'adresser au ministère de l'Éducation pour obtenir des informations sur leurs options dans le cas où une école voudrait se séparer de la DSFM.

Sylviane LANTHIER

Réunis en assemblée générale le lundi 20 septembre, les parents de l'école Taché ont réagi avec colère et consternation en apprenant le geste posé par les représentants de l'urbain. Adoptée alors que Roland Saurette (Précieux-Sang) et Mona Dupuis (Taché) avaient quitté la réunion qui devait se terminer à midi, la motion du Comité régional urbain CRU a fait l'objet d'un désavoeu de la part des parents de Taché, qui demandent que la lettre ne soit pas acheminée au ministère de l'Éducation et que les parents soient d'abord consultés sur cette question. Les parents ont aussi clairement exprimé leur désir de demeurer dans une Division scolaire franco-manitobaine provinciale.

Pas de consultation

" J'ai appris l'adoption de cette proposition en écoutant la radio lundi matin, raconte Mona Dupuis au lendemain de la réunion annuelle de Taché. Les parents présents ont posé beaucoup de questions à Robert Godin, qui a dit que son impression de cette proposition était qu'elle demandait des options au sujet d'une division scolaire urbaine et qu'on voulait regarder la structure politique actuelle pour obtenir plus de commissaires à l'urbain. "

Co-président sortant du comité scolaire de Taché, Francis Labossière explique que les parents n'étaient pas contents d'apprendre qu'avant d'adopter cette motion, " les représentants du CRU se sont demandés s'ils devaient d'abord consulter les parents, pour finalement décider que non, on allait nous consulter après. " Plusieurs d'entre eux, qui ont également des enfants au Collège Louis-Riel, ont souligné n'avoir pas non plus entendu parler de l'imminence d'une telle proposition du côté du CLR. Les parents de Taché ont questionné la légalité d'une démarche " qui fait en sorte que le CRU s'adresse directement au Ministère, en contournant la division scolaire ".

Parent de l'école Lavallée, Mona Audette a participé dernièrement à l'assemblée annuelle des parents de son école, " et cette question, dit-elle, n'a pas été abordée. Quand des parents ont voulu en savoir plus sur l'histoire des quatre postes d'enseignants, Maurice Auger a répliqué en disant que c'était du passé et qu'il ne voulait pas revenir là-dessus. On ne peut pas savoir si Lavallée est pour ou contre ce que le CRU a fait : on n'a jamais été consultés!"

" Le CRU et les commissaires nous disent tout le temps qu'avec la DSFM, ce sont nous les parents qui avons le pouvoir de changer les choses... mais agir sans nous consulter, ça va directement à l'encontre de ce principe, mentionne pour sa part le président du comité scolaire de Précieux-Sang, Philippe Lessard, qui souligne que la proposition en question " ne figurait pas à l'ordre du jour de la réunion du CRU ce jour-là, et qu'il était prévu que cette rencontre se termine à midi. Les gens qui avaient autre chose à leur horaire sont partis à midi; et c'est par la suite que ces discussions ont eu lieu." Les parents de Précieux-Sang pourront discuter de cette histoire lors de la réunion annuelle du comité scolaire, le 28 septembre.

Une absence de vision

Philippe Lessard note que certains des représentants du CRU sont " des gens qui travaillent très fort et qui multiplient les réunions. On ne peut pas dire qu'ils n'y mettent pas d'énergie. Le problème, c'est que tout le monde ne travaille pas dans le même but. "

C'est aussi un problème qui préoccupe la présidente des parents de Lacerte, Lynne Syrenne Habeck. Selon elle, lors de réunions précédentes, les membre du comité scolaire avaient été mis au courant par leur représentant Aimé Gautron, " que le CRU se penchait sur la question de ce qu'on devait faire pour aider les écoles urbaines, qu'ils avaient des plans pour ça. " Les renseignements fournis aux parents de Lacerte, dit-elle, " n'ont pas été plus précis que ça ".

Pour Lynne Syrenne Habeck, c'est surtout le processus d'élaboration budgétaire qu'il faut questionner : " On nous a dit l'an dernier qu'il fallait proposer un budget respectant le statu quo dans les dépenses et c'est ce que nous, à Lacerte, on a fait. Par la suite, on apprend que des écoles font des demandes supplémentaires. Mais si des écoles font des demande spéciales qui sont acceptées, nous sommes tous obligés de payer pour ça.

" On se donne des directives et on le les suit pas, constate-t-elle. Il n'y a pas de plan d'ensemble, pas de vision. Et ce qui commence à bouleverser tout le monde, c'est qu'on voit bien que ceux qui obtiennent le plus pour leur école sont ceux qui ont le plus de pouvoir. "

Comme d'autres parents de l'urbain, Lynne Syrenne Habeck est d'accord pour qu'il y ait un partage des ressources à l'intérieur de l'ensemble de la DSFM, mais elle estime aussi que la ville doit être traitée avec équité. " C'est sûr qu'on doit avoir notre juste part, ajoute Francis Labossière, mais est-ce qu'on n'a pas justement un processus qui est en train de se mettre en marche pour revoir la structure décisionnelle? Est-ce qu'on est pas en train de demander plus d'argent au gouvernement? À Taché, les parents ont bien dit qu'à leurs yeux, ce n'est pas en créant une division scolaire urbaine qu'on règlera le problème... En fait, on risquerait surtout de transposer les mêmes chicanes aux écoles : est-ce qu'on verrait Lavallée contre Saint-Boniface, ou Norwood contre Windsor Park? "

Coup d'œil national



« La communauté n'acceptera pas ça »

Depuis la création de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) en 1994, le comité régional urbain (CRU) multiplie les crises et quand certains de ses membres disent vouloir la « régionalisation » des budgets et des pouvoirs, nombreux sont ceux qui entendent : une division urbaine indépendante. La proposition adoptée par le CRU la fin de semaine dernière vient donc ajouter aux inquiétudes de ceux, parents et membres de la communauté, qui trouvent préoccupantes la situation actuelle.

La directrice de la Fédération provinciale des comités de parents, Hélène d'Auteuil, déplore ainsi que les commissaires aient toujours refusé de se donner une mission, une vision et des mandats précis, qui permettraient d'éviter des écarts, en obligeant les intervenants à travailler à la réalisation d'objectifs clairement identifiés au départ.

À la Société franco-manitobaine (SFM), le président-directeur général Daniel Boucher indique que l'organisme qu'il dirige est lui aussi hautement préoccupé par la situation. « La question fondamentale qui cause toutes ces crises, dit-il, c'est le sous-financement. On a donc un problème causé par quelqu'un d'autre (la Province) et on est en train de s'entre-tuer pour tenter de le régler.

« Il me semble aussi qu'à la DSFM, des gens cherchent à se tailler une place pour obtenir plus de pouvoir. Mais ce conseil scolaire-là existe pour la communauté, pour les enfants, et pas pour des individus. Le conseil scolaire doit faire son travail et trouver du financement, et pas se tirer dans le pied. »

Comme de nombreux autres observateurs, la SFM s'inquiète de voir s'effriter la crédibilité de la DSFM à un moment où la division scolaire demande d'obtenir une place à la table des négociations pour le renouvellement de l'Entente Canada-communauté et veut que le gouvernement provincial améliore son financement.

Daniel Boucher lance donc un avertissement : « On s'est battu trop longtemps pour obtenir ce conseil scolaire-là et il est inadmissible que des gens soient en train de le détruire. La communauté n'acceptera pas ça, c'est aussi simple que ça! Les gens ne veulent pas voir l'effritement de la DSFM. Et s'il y en a qui cherchent du pouvoir, qu'ils aillent ailleurs. »

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



ÉDUCATION

Retour à la case départ

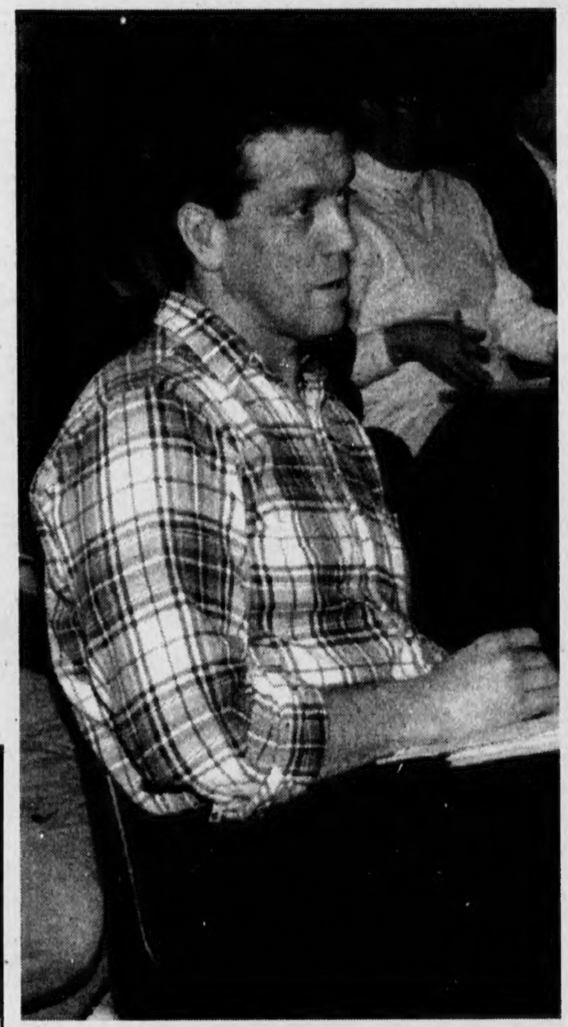
Les écoles de l'urbain reçoivent-elles leur juste part des sommes dépensées et des services offerts par la Division scolaire franco-manitobaine ? Certains représentants pensent que non et pensent retourner au sein de leur division scolaire cédante.

Pascal DUBÉ

Les membres du Comité régional urbain (CRU) de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) veulent demander au ministre de l'Éducation quelles sont les options qui leurs sont offertes si jamais une ou des écoles de cette région décidait de quitter la DSFM pour retourner à sa division scolaire cédante. Une proposition en ce sens a été adopté lors de la réunion du CRU tenue le 18 septembre.

Les membres du CRU remettent en question leur poids politique au sein du processus décisionnel de la DSFM et croient avoir été lésés, voire même insultés, par certaines décisions prises par la commission scolaire. Ils veulent donc voir comment ils pourraient améliorer leur sort au sein de la DSFM ou encore, étudier la possibilité de retourner avec leur division scolaire cédante.

« Nous voulons préparer un dossier que nous allons présenter à nos parents pour leur expliquer quelles sont toutes les options qui nous sont offertes pour assurer le meilleur avenir pour nos enfants,



Robert Godin.

Yolande Dupuis.

Archives La Liberté

affirme le président du CRU, Robert Godin, représentant de l'école Taché. Lors de la réunion du 30 juin à Saint-Claude, l'école Lavallée s'est fait retirer les quatre professeurs qui lui avaient été accordés quelques semaines auparavant et les parents du Collège Louis-Riel n'ont pu obtenir des autobus supplémentaires pour le transport de leurs enfants qui doivent souvent attendre de 30 à 40 minutes après les classes avant de retourner à la maison. Ce ne sont là que deux exemples de situation qui nous portent à croire que nous ne sommes pas traités justement.

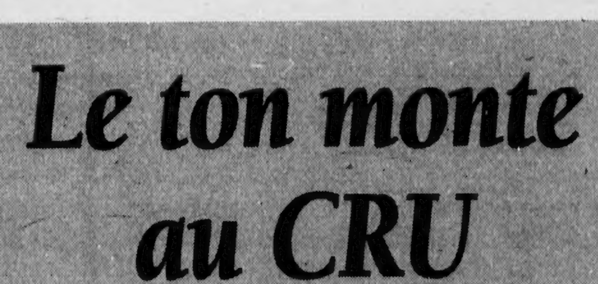
« On veut recevoir notre juste part des sommes dépensées et des services offerts par la DSFM, indique-t-il. Présentement, un commissaire de la région urbaine représente environ 500 élèves, contre environ 350 pour un commissaire du rural. Peut-être que l'ajout d'un représentant de l'urbain pourrait nous aider à rétablir un équilibre ? »

À la DSFM, la présidente, Yolande Dupuis, comprend les frustrations des parents face à des dossiers difficiles que doivent traiter les commissaires. Mais elle demande aux parents d'être patients et annonce que le processus de consultations pour la révision des politiques et de la représentation à la DSFM est sur le point de se mettre en marche.

Des démarches ont été entamées au printemps pour trouver les personnes qui siégeraient à ce comité, indique la commissaire Mona Dupuis. « On a demandé à ces gens-là cet été d'établir un processus de révision qui devrait commencer bientôt. »

« Nous voulons dialoguer avec les parents des écoles urbaines, ajoute Yolande Dupuis, et voir quelles sont les options qui nous sont offertes pour répondre à leurs besoins. »

Commissaire et membre du CRU, Maurice Auger regrette la tournure des événements, affirmant que l'intention de la proposition du CRU n'était pas d'annoncer le départ de certaines écoles de la DSFM. « La proposition a été mal interprétée, indique-t-il. Nous ne voulons pas nécessairement quitter la DSFM, mais plutôt étudier toutes les options qui sont offertes à nos parents pour assurer la meilleure éducation pour nos enfants. »



Le ton monte au CRU

À la réunion du Comité régional urbain (CRU) du 18 septembre, le représentant du Collège Louis-Riel et commissaire à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) Marc Boily, a déclaré « être prêt à appuyer toute proposition demandant un avis de censure et qui demanderait la démission des membres du CRU Roland Saurette et Mona Dupuis ». Les représentants des écoles Taché et Précieux-Sang respectivement, Mona Dupuis et Roland Saurette sont également commissaires à la DSFM.

« Je n'ai pas fait la proposition, affirme Marc Boily, j'ai seulement indiqué que je serais prêt à appuyer une telle proposition. Si une telle mesure était adoptée, ça démontrerait le manque de confiance du CRU envers ces deux élus. »

Les deux commissaires visés n'entendent pas démissionner. « J'ai l'appui des parents de mon école et j'ai l'intention de continuer à travailler pour Taché et le bien de la DSFM », déclare Mona Dupuis. « J'ai été élu par les parents de l'école Précieux-Sang et je vais continuer à faire mon travail », ajoute Roland Saurette.

P. D.

Éditorial

Silence, on tourne un navet

La politique à la DSFM, ça devient de plus en plus tordu. Un vraie mauvaise série de télé, mélangeant science-fiction et horreur, avec quelques épisodes d'humour noir qui laissent de plus en plus souvent aux spectateurs un goût amer dans la bouche.

On n'a plus envie de regarder ça. Alors on change de poste ou on ferme la télé. Ceux qui l'an dernier ont tenté d'améliorer les scénarios n'y ont pas réussi : de guerre lasse, ils ont eux aussi fini par se détourner d'une histoire qui n'a plus rien à voir avec le rêve qu'on entretenait il y a des années, avant que la première prise ne soit tournée.



par Sylviane LANTHIER

Ceux qui tiennent la caméra ne sont pas nombreux. Mais ils ont le contrôle des images, du discours, de l'information. Et beaucoup de temps, semble-t-il, à passer dans des réunions souvent pas très productives (pour lesquelles ils sont d'ailleurs rémunérées; improductivité doublement coûteuse!). Et beaucoup de temps pour inventer d'autres scénarios de films d'épouvante, destinés à démontrer aux parents de l'urbain que la DSFM est une grosse bête affamée, particulièrement friande des sommes d'argent destinées à la ville. Dans ce genre de scénarios simplistes, il n'y a que des bons et des méchants; les bons sont les représentants urbains, et les victimes sont les écoles urbaines.

La dernière invention de nos cinéastes : demander au ministère de l'Éducation comment une école doit s'y prendre si elle veut retourner à sa division cédante. Pourquoi fallait-il poser ce geste? En ont-ils mesuré les conséquences? Qu'est-ce qu'on a à gagner dans ce genre d'attitude qui ne fait que diviser les parents au lieu d'amener des solutions productives?

Ironie du sort : ces élus-là sont ceux qui s'apprêtent à rencontrer la communauté pour expliquer d'où vient le sous-financement et pour nous dire que la solidarité est essentielle pour amener les gouvernements à plus de générosité envers nos écoles. Et tandis que ces élus nous tiennent ce discours, ils demandent aussi, en même temps, au même gouvernement, s'ils ne seraient pas mieux servis en retournant auprès des divisions cédantes.

Toute une stratégie!!! Voilà certainement un scénario écrit pour une comédie bouffonne, vous savez, le genre de truc où le héros est toujours parfaitement ridicule.

On se demande si le ministère de l'Éducation la trouvera drôle.

On se demande si le nouveau gouvernement néo-démocrate appréciera le film.

On se demande surtout si les parents aimeront vraiment ce qu'ils voient.

Depuis les débuts, ces cinéastes nous disent : silence, on tourne; silence, c'est nous qui savons, nous avons assisté aux réunions, réuni les chiffres, calculé les statistiques, mis tout ça en tableaux, amassé une masse d'information, comment pourriez-vous, oseriez-vous contesté la validité de nos images? Et ceux qui essayent de dire qu'il y a d'autres angles, d'autres prises de vue possibles ne sont pas très écoutés. Quand on ne cadre pas dans le scénario...

Bref, finit-on par se dire, le plus simple, ce serait de changer de poste. Ou encore d'attendre que les cotes d'écoute soient si basses que la série meure par elle-même, et qu'on en fasse une nouvelle, meilleure cette fois. (Mais il faudra attendre trois autres années pour ça; des élections ne sont pas prévues avant.)

Seulement, il y a un hic à ces réactions trop passives : la caméra et tout le matériel permettant de réaliser cette série de télé nous appartient. Nous en sommes responsables. Ces cinéastes nous disent parfois que si le film n'est pas bon, c'est parce que les appareils cinématographiques à leur disposition ne sont pas d'assez bonne qualité. Mais peut-être que ce n'est pas toujours vrai. Peut-être qu'on pourrait réaliser un vrai film d'aventure, avec un héros qui gagne à la fin?

Peut-être que c'est simplement les cinéastes actuels qui font défaut?





AGRICULTURES

C'est le temps des récoltes

Les feuilles jaunissent, les nuits sont plus fraîches et les oies sauvages sont de retour dans les champs; c'est l'automne. Mais il n'y a pas que les oies dans les champs: les combines des fermiers s'activent également jusqu'à tard le soir !

Pascal DUBÉ

Les agriculteurs sont généralement des gens disponibles, qui prennent le temps qu'il faut pour répondre aux questions des journalistes. Mais là, c'est le temps des récoltes. René Saquet de Laurier n'avait que cinq minutes pour répondre à nos questions, ses combines l'attendaient. Un camion de blé attendait Jean-Paul Sabourin de Letellier; et à la femme de Cyrille Laferrière de Saint-Lazare, on nous apprend, sans grande surprise, qu'il sera au champ jusqu'à 22 heures ce soir.

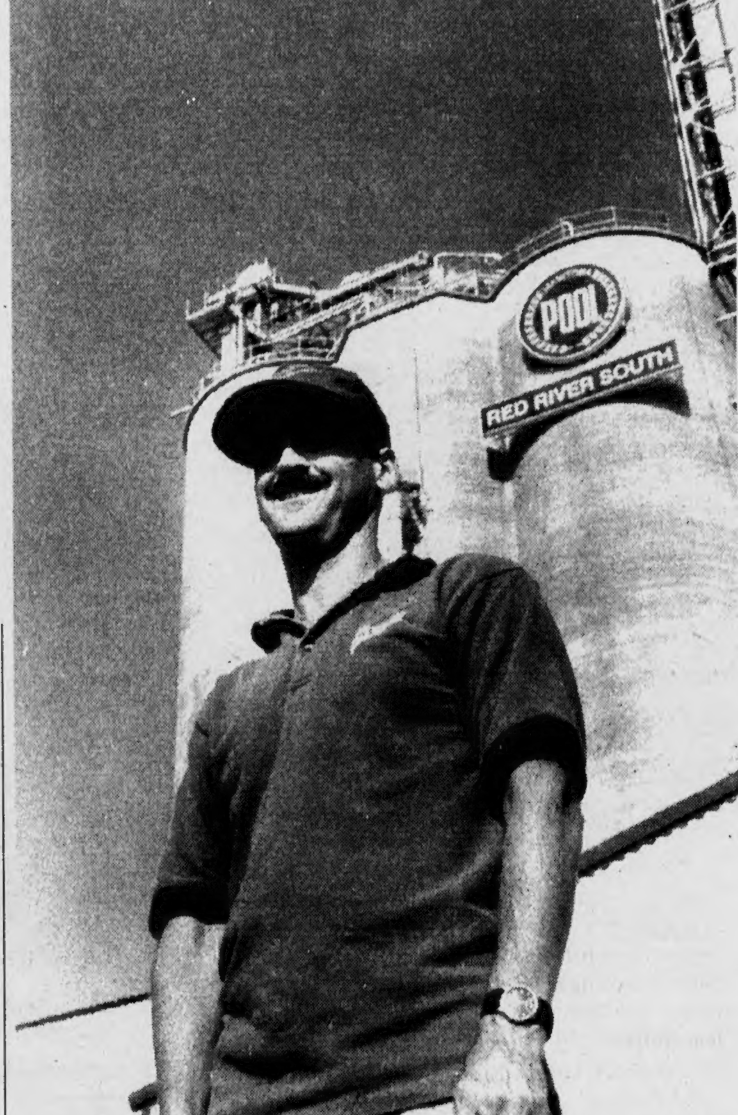
Voici malgré tout un bref survol des récoltes dans les régions. À Laurier, les champs été semés avant les grandes pluies du printemps sont déjà récoltés et ont donné un rendement moyen. Les céréales semées tard ce printemps sont quant à elles de qualité beaucoup inférieures.

« On aurait été mieux de prendre le 50 $ l'acre du gouvernement que de dépenser notre temps et nos énergies à récolter ce qui a été semé tard en juin, affirme l'agriculteur de Laurier, René Saquet. Il n'y a que les haricots secs qui paraissent encore bien et que nous espérons récolter tard cette semaine ou la semaine prochaine. »

Dans la vallée de la rivière Rouge, environ 90 % de l'orge et de l'avoine est récolté. Mais 60 % du lin et du canola et environ 80 % des haricots sont toujours au sol et les pluies des dernières semaines ont des effets néfastes sur la qualité de ces produits.

« Les récoltes du début de la saison ont offert de bons rendements et étaient de bonne qualité, mentionne l'adjoint au gérant de l'élévateur de Letellier, Jean-Paul Sabourin. La pluie a endommagé les récoltes, mais le gel aide le tournesol et le blé d'Inde à terminer leur maturation. »

À Saint-Lazare, Cyril Laferrière affirme avoir terminer ses récoltes.



Archives La Liberté

Les moissons ont souffert des pluies des dernières semaines, affirme Jean-Paul Sabourin de Letellier.

« Cette année, je n'ai semé que du blé, de l'orge et du canola, explique-t-il. J'ai eu la chance de semer la grande majorité de mes céréales avant les inondations du printemps et cet automne, nous n'avons pas eu de difficulté à nous rendre sur les terrains. Les pluies du printemps ont aidé ceux qui ramassent du foin. Ils en ont récolté pour les deux prochaines années ! »

Il y a même tellement de foin que c'est un problème pour l'entreposer, explique Raymond Pelletier de La Broquerie. « Il n'y a pas de demande pour le foin cette année, alors ça va être difficile de le vendre, dit-il. Mais dans la région, nous avons eu de bons rendement pour l'orge et le canola et nous sommes encouragés par les premières coupes dans le maïs. Les tiges sont un peu plus courtes qu'à l'habitude, mais les épis ont plusieurs grains. Ça augure bien pour le reste de l'automne. »

CANADA PACKERS

Des pépins à régler

Daniel BAHUAUD

Malgré quelques difficultés, la Ville de Winnipeg et la firme Gaboury, Préfontaine et Perry espèrent arriver à une entente quant au site Canada Packers avant la fin de septembre.

Selon le conseiller municipal de Saint-Boniface et membre du comité du développement des propriétés de la Ville de Winnipeg, Daniel Vandal, les négociations entre la firme Gaboury et la Ville ont failli tourner au vinaigre lorsque les architectes ont demandé à être exempté de payer les taxes foncières sur la partie du terrain qui deviendrait un golf, et ce pendant 20 ans. Les architectes ont aussi demandé un allègement des taxes de dix ans pour la partie résidentielle de leur projet proposé.

« Ces deux conditions ne figuraient pas dans l'offre de service initiale acceptée ce printemps par la Ville, souligne Daniel Vandal. Il faut respecter les ententes originales, sinon ce n'est pas juste pour les autres développeurs qui ont soumis eux aussi des propositions. La Ville n'acceptera d'ailleurs pas ces conditions. »

Au cabinet Gaboury, Préfontaine et Perry, on précise qu'il ne s'agirait que d'une étape routinière des négociations. « Les négociations se poursuivent de bonne foi, indique l'architecte Guy Préfontaine. La vision globale de notre offre de service a déjà été acceptée ce printemps par la Ville et les sommes d'argent proposées n'ont pas changé. Nous sommes donc confiants que l'entente n'est pas en danger. Par contre, nous négocions présentement une offre d'achat et, bien entendu, il y a quantité de détails à régler. Parfois, ça peut entraîner des pépins. »

Pour sa part, Daniel Vandal se dit prêt à négocier, bien qu'il estime que les sommes proposées par la firme Gaboury ont changé. « La situation est un peu embêtante, mais je suis tout de même confiant que nous arriverons à une entente avant la fin de septembre », note-t-il.

Rappelons que le projet de 130 millions $ de la firme Gaboury prévoit l'aménagement d'un terrain de golf, la construction d'un marché en plein air, des terrains de loisirs, un parc aquatique, un développement résidentiel et un complexe pour personnes âgées.

Élections 99

Les résultats par circonscription

*Voici les résultats préliminaires des élections du 21 septembre par ordre alphabétique des circonscriptions. **

Seuls les candidats et candidates des trois principaux partis sont recensés. Les noms des députés élus sont soulignés en caractères gras. Un point précédant le nom d'un candidat indique qu'il était député sortant. Les doubles étoiles suivant le nom d'un comté indiquent qu'il y a recomptage.

ARTHUR-VIRDEN

candidat élu avec une majorité relative de 1 154 voix
- **Larry N. Maguire PC 4 206**
- Perry Kalynuk NPD 3 052
- Bob Bridgen Lib 1 275

ASSINIBOIA**

candidat élu avec une majorité relative de 3 voix
- **Linda McIntosh PC 4 340**
- Jim Rondeau NPD 4 337
- Deborah Shiloff Lib 1 134

BRANDON EST

candidat élu avec une majorité relative de 2 753 voix
- **Drew Caldwell NPD 4 825**
- Marty Snelling PC 2 072
- Peter Logan Lib 450

BRANDON OUEST

candidat élu avec une majorité relative de 349 voix
- **Scott Smith NPD 4 881**
- ● Jim McCrae PC 4 532
- Lisa Roy Lib 405

BURROWS

candidat élu avec une majorité relative de 3 291 voix
- **Doug Martindale NPD 5 133**
- Mike Babinsky Lib 1 842
- Cheryl Clark PC 721

CARMAN

candidat élu avec une majorité relative de 1 403 voix
- **Denis Rocan PC 3 692**
- Raymond LeNéal Lib 2 289
- Diane Beresford NPD 1 515

CHARLESWOOD

candidat élu avec une majorité relative de 3 099 voix
- **Myrna Driedger PC 5 429**
- Alana McKenzie Lib 2 330
- Darryl Livingstone NPD 2 174

CONCORDIA

candidat élu avec une majorité relative de 3 771 voix
- **Gary Doer NPD 5 667**
- Paul Murphy PC 1 896
- Chris Hlady Lib 441

DAUPHIN-ROBLIN

candidat élu avec une majorité relative de 1 587 voix
- **Stan Struthers NPD 5 586**
- Lorne Boguski PC 3 999

ELMWOOD

candidat élu avec une majorité relative de 2 410 voix
- **Jim Maloway NPD 5 155**
- Elsie Bordynuik PC 2 745

EMERSON

candidat élu avec une majorité relative de 1 949 voix
- **Jack Penner PC 3 990**
- Ted Klassen Lib 2 041
- David Kiansky NPD 1 340

FLIN FLON

candidat élu avec une majorité relative de 1 635 voix
- **Gerard Jennissen NPD 3 004**
- Tom Therien PC 1 369

FORT GARRY**

candidat élu avec une majorité relative de 19 voix
- **Joy Smith PC 4 415**
- Lawrie Cherniack NPD 4 396
- Ted Gilson Lib 1 159

FORT ROUGE

candidat élu avec une majorité relative de 1 712 voix
- **Tim Sale NPD 4 613**
- Ron Paley PC 2 901
- John Shanski Lib 1 867

FORT WHYTE

candidat élu avec une majorité relative de 3 664 voix
- **John Loewen PC 6 475**
- Bidhu Jha NPD 2 811
- Malli Aulakh Lib 1 196

GIMLI

candidat élu avec une majorité relative de 452 voix
- **Ed Helwer PC 5 543**
- Fran Frederickson NPD 5 091
- Pat Carroll Lib 945

INKSTER

candidat élu avec une majorité relative de 141 voix
- **Becky Barrett NPD 3 495**
- ● Kevin Lamoureux Lib 3 354
- George Sandhu PC 1 016

ENTRE-LES-LACS

candidat élu avec une majorité relative de 1 977 voix
- **Tom Nevakshonoff NPD 5 238**
- Betty Green PC 3 261
- Margaret Swan Lib 860

KILDONAN

candidat élu avec une majorité relative de 3 543 voix
- **Dave Chomiak NPD 6 079**
- Shannon Martin PC 2 536
- Michael Lazar Lib 1 107

KIRKFIELD PARK

candidat élu avec une majorité relative de 3 050 voix
- **Eric Stefanson PC 6 087**
- Dennis Kshyk NPD 3 037
- Vic Wieler Lib 2 258

LA VÉRENDRYE

candidat élu avec une majorité relative de 111 voix
- **Ron Lemieux NPD 3 418**
- ● Ben Sveinson PC 3 307
- Léon Morrissette Lib 1 477

LAC-DU-BONNET

candidat élu avec une majorité relative de 147 voix
- **Darren Praznik PC 4 817**
- Michael Hameluck NPD 4 670

LAKESIDE

candidat élu avec une majorité relative de 1 661voix
- **Harry J. Enns PC 4 439**
- Paul Pododworny NPD 2 778
- Dave Harcus Lib 1 633



photo: Daniel Bahuaud

Jean-Paul Boily est venu féliciter Greg Selinger pour sa victoire dans saint-Boniface.

LORD ROBERTS

candidat élu avec une majorité relative de 2 547 voix
- **Diane McGifford NPD 5 219**
- Maggie Nishimura PC 2 672
- Allen Mills Lib 1 768

MINNEDOSA

candidat élu avec une majorité relative de 880 voix
- **Harold Gilleshammer PC 3 610**
- Harvey Paterson NPD 2 730
- Gordon L. Powell Lib 584

MINTO

candidat élu avec une majorité relative de 2 464 voix
- **MaryAnn Mihychuk NPD 4 497**
- Harry Lehotsky PC 2 033
- Duane Poettcker Lib 503

MORRIS

candidat élu avec une majorité relative de 2 494 voix
- **Frank P. Pitura PC 4 670**
- Herm Martens Lib 2 176
- Paul Hagen NPD 1 790

PEMBINA

candidat élu avec une majorité relative de 3 687 voix
- **Peter George Dyck PC 4 807**
- Celson Arevalo NPD 1 120
- Marilyn Skubovius Lib 1 045

POINT DOUGLAS

candidat élu avec une majorité relative de 2 307 voix
- **George Hickes NPD 3 318**
- Ajay Chopra Lib 1 011
- Mary Richard PC 989

PORTAGE-LA-PRAIRIE

candidat élu avec une majorité relative de 710 voix
- **David Faurschou PC 3 474**
- Connie Gretsinger NPD 2 764
- Dave Cook Lib 1 113

RADISSON

candidat élu avec une majorité relative de 2 039 voix
- **Marianne Cerilli NPD 5 064**
- Henry A. McDonald PC 3 025
- Betty Ann Watts Lib 1 096

RIEL

candidat élu avec une majorité relative de 269 voix
- **Linda Asper NPD 4 803**
- ● Davis Newman PC 4 534
- Clayton Weselowski Lib 815

RIVER EAST

candidat élu avec une majorité relative de 748 voix
- **Bonnie Mitchelson PC 5 364**
- Ross Eadie NPD 4 616
- Patrick Saydak Lib 687

RIVER HEIGHTS

candidat élu avec une majorité relative de 463 voix
- **Jon Gerrard Lib 5 166**
- ● Mike Radcliffe PC 4 703
- Peter Reimer NPD 1 489

ROSSMERE

candidat élu avec une majorité relative de 292 voix
- **Harry Schellenberg NPD 5 087**
- ● Vic Toews PC 4 795
- Cecilia Connelly Lib 387

RUPERTSLAND

candidat élu avec une majorité relative de 1 323 voix
- **Eric Robinson NPD 1 997**
- Darcy Wood Lib 674
- Fred Harper PC 665

RUSSELL

candidat élu avec une majorité relative de 590 voix
- **Len Derkach PC 4 376**
- Vince Lelond NPD 3 786

RIVIÈRE SEINE

candidat élu avec une majorité relative de 1 222 voix
- **Louise Dacquay PC 4 681**
- Leslie Fingler NPD 3 459
- Jake Pankratz Lib 1 489

SELKIRK

candidat élu avec une majorité relative de 1 967 voix
- **Greg Dewar NPD 5 358**
- Barry Uskiw PC 3 391
- Joe Smolinski Lib 1 116

SOUTHDALE

candidat élu avec une majorité relative de 3 546 voix
- **Jack Reimer PC 5 447**
- Iris Taylor NPD 2 901
- Shirley Chaput Lib 2 063

SPRINGFIELD

candidat élu avec une majorité relative de 907 voix
- **Ron Schuler PC 4 963**
- Leonard Kimacovich NPD 4 056
- Patricia Aitken Lib 769

SAINT-BONIFACE

candidat élu avec une majorité relative de 2 275 voix
- **Greg Selinger NPD 5 319**
- Jean-Paul Boily Lib 3 044
- Robert Olson PC 1 175

ST. JAMES

candidat élu avec une majorité relative de 635 voix
- **Bonnie Korzeniowski NPD 4 468**
- ● Gerry McAlpine PC 3 833
- Wayne Helgason Lib 1 619

ST. JOHN'S

candidat élu avec une majorité relative de 4 122 voix
- **Gord Mackintosh NPD 5 750**
- Ray Larkin PC 1 628
- Patrick Fontaine Lib 601

SAINT-NORBERT

candidat élu avec une majorité relative de 665 voix
- **Marcel Laurendeau PC 4 131**
- Marilyn Brick NPD 3 466
- Mohinder Dhillon Lib 1 310

SAINT-VITAL

candidat élu avec une majorité relative de 1 509 voix
- **Nancy Allan NPD 5 201**
- ● Shirley Render PC 3 692
- Lynn Clark Lib 1 100

SAINTE-ROSE

candidat élu avec une majorité relative de 559 voix
- **Glen Cummings PC 3 863**
- Louise Wilson NPD 3 304
- Fred Juskowiak Lib 591

STEINBACH

candidat élu avec une majorité relative de 4 793 voix
- **Jim Penner PC 5 706**
- Peter Hiebert NPD 913
- Rick Ginter Lib 680

SWAN RIVER

candidat élu avec une majorité relative de 1 532 voix
- **Rosann Wowchuk NPD 4 794**
- Maxine Plesiuk PC 3 268

THE MAPLES

candidat élu avec une majorité relative de 2 012 voix
- **Cris Aglugub NPD 4 317**
- Ellen Kowalski PC 2 305
- Sudhir Sandhu Lib 1 231

THE PAS

candidat élu avec une majorité relative de 200 voix
- **Oscar Lathlin NPD 2 928**
- Ron Evans PC 2 728
- Don Sandberg Lib 606

THOMPSON

candidat élu avec une majorité relative de 2 471 voix
- **Steve Ashton NPD 3 777**
- Cecil Thorne PC 1 306
- Pascal Bighetty Lib 239

TRANSCONA

candidat élu avec une majorité relative de 3 203 voix
- **Daryl Reid NPD 5 608**
- Dan Turner PC 2 405
- Vibart C. Stewart Lib 711

TURTLE MOUNTAIN

candidat élu avec une majorité relative de 2 135 voix
- **Mervin C. Tweed PC 4 034**
- Janet Brady NPD 1 899
- Lorne Hanks Lib 1 243

TUXEDO

candidat élu avec une majorité relative de3 615 voix
- **Gary Filmon PC 5 940**
- Jack Dubois NPD 2 325
- Rochelle Zimberg Lib 1 367

WELLINGTON

candidat élu avec une majorité relative de 3 137 voix
- **Conrad Santos NPD 4 064**
- Allison Frate PC 927
- Bernie Doucette Lib 750

WOLSELEY

candidat élu avec une majorité relative de 3 556 voix
- **Jean Friesen NPD 5 231**
- Carol Roberts PC 1 675

*** Élections Manitoba prévoit fournir les résultats officiels le jeudi 30 septembre 1999.***

Élections 99

Un vent de changement

Pascal DUBÉ

Un vent de changement a soufflé sur le Manitoba le 21 septembre. Le Nouveau parti démocratique (NPD) l'a finalement emporté, récoltant 31 des 57 sièges à l'Assemblée législative. Le NPD formera donc un gouvernement majoritaire, alors que le Parti conservateur a fait élire 25 candidats, contre un seul pour les libéraux. Gary Doer devient donc le 21e premier ministre du Manitoba à l'aube du 21e siècle.

La victoire a cependant été emportée à l'arrachée par le NPD. Plus de deux heures après la fermeture des bureaux de scrutin, il était toujours impossible de savoir si le parti de Gary Doer obtiendrait suffisamment de sièges pour former un gouvernement majoritaire.

Il y aura d'ailleurs des recomptages judiciaires dans les circonscriptions de Assiniboia, où la candidate conservatrice Linda McIntosh n'a que trois votes de majorité et à Fort Garry, Joy Smith, également conservatrice, a gagné par 19 voix. Dans les deux cas, ce sont les candidats NPD qui ont terminé deuxième. S'ils dévaient l'emporter lors du recomptage, cela aurait pour effet de solidifier l'avance du NPD qui ne compte présentement qu'une majorité de deux sièges en chambre.

Les conservateurs ont perdu six sièges aux mains du NPD, et quatre de ces sièges étaient occupés par des ministres. Soulignons la victoire surprise du candidat NPD dans Brandon Ouest, Scott Smith, qui a défait le ministre de l'Éducation, Jim McCrae. Le ministre de la Justice, Vic Toews, est également tombé au combat. Dans son discours du 21 septembre, Gary Filmon a annoncé officiellement son intention de quitter la chefferie du Parti conservateur.

Les rumeurs circulaient le soir même des élections quant à sa succession. « Le congrès conservateur est prévu pour l'automne et il ne serait pas étonnant que le choix du nouveau chef soit à l'ordre du jour, mentionne le député réélu de Morris, Frank Pitura. Parmi les noms qui circulent déjà, il y a Eric Stefanson, Darren Praznik et l'ancien député Brian Pallister. Je ne serais pas surpris que l'on ait un nouveau chef dès le printemps prochain. »

Du côté des libéraux, seul le chef, Jon Gerrard a été élu dans sa circonscription de River Heights. Kevin Lamoureux dans Inkster, Léon Morrissette dans La Vérendrye et Ted Klassen dans Emerson n'ont pas livré la marchandise. À Saint-Boniface, tout le monde s'attendait à une course serrée entre le libéral Jean-Paul Boily et le candidat NPD Greg Selinger, quir l'a finalement emporté par plus de 2 300 voix.

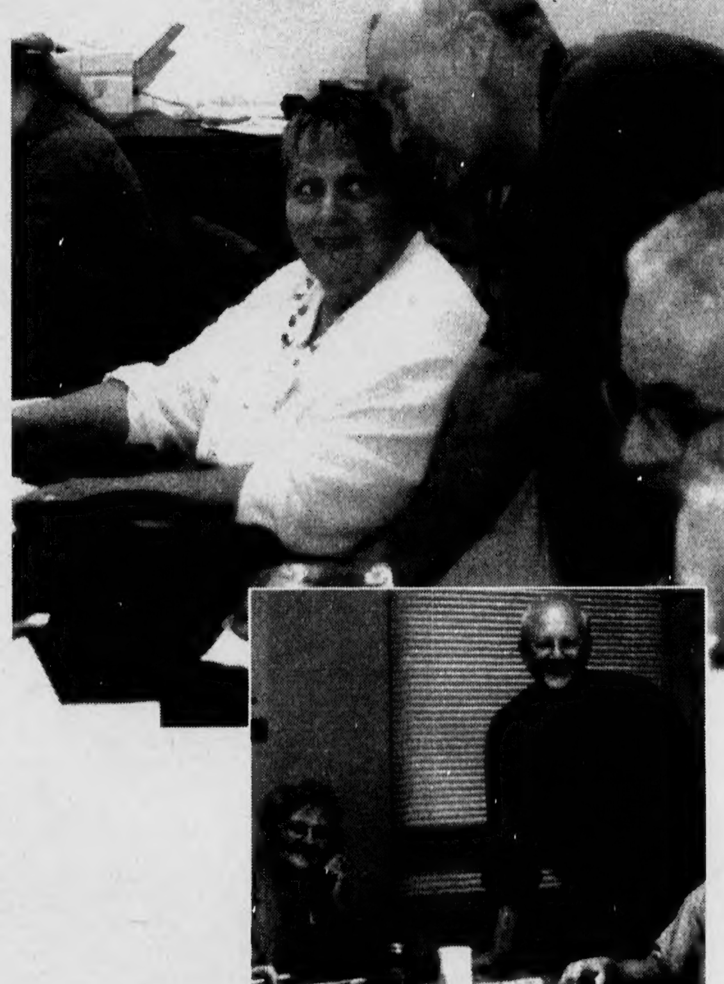
Le NPD a recueilli 44,7 % du vote populaire contre 40,7 % pour les conservateurs et 13,3 % pour les libéraux. Les libéraux ont malgré tout terminé deuxième dans neuf circonscriptions, notamment à Carman avec Raymond Le Néal, qui a reçu seulement 400 voix de moins que le député conservateur sortant, Denis Rocan. Le taux de participation a été de 70,6 %.



Sentiments partagés chez les chefs: Gary Doer, heureux premier ministre; Gary Filmon, chef de l'opposition; Jon Gerrard, seul député libéral mais célébrant une victoire personnelle dans son comté.



Les émotions d'une soirée électorale, tant chez des candidats qu'auprès de leurs partisans.



Ville de Winnipeg

Un « B » pour le budget du maire ?

Le maire de Winnipeg n'a pas oublié sa promesse de réduction des taxes foncières de 10 % au cours des cinq prochaines années. Le conseiller de Saint-Boniface est quant à lui sceptique et tient à voir l'impact de ce plan sur les services.

Pascal DUBÉ

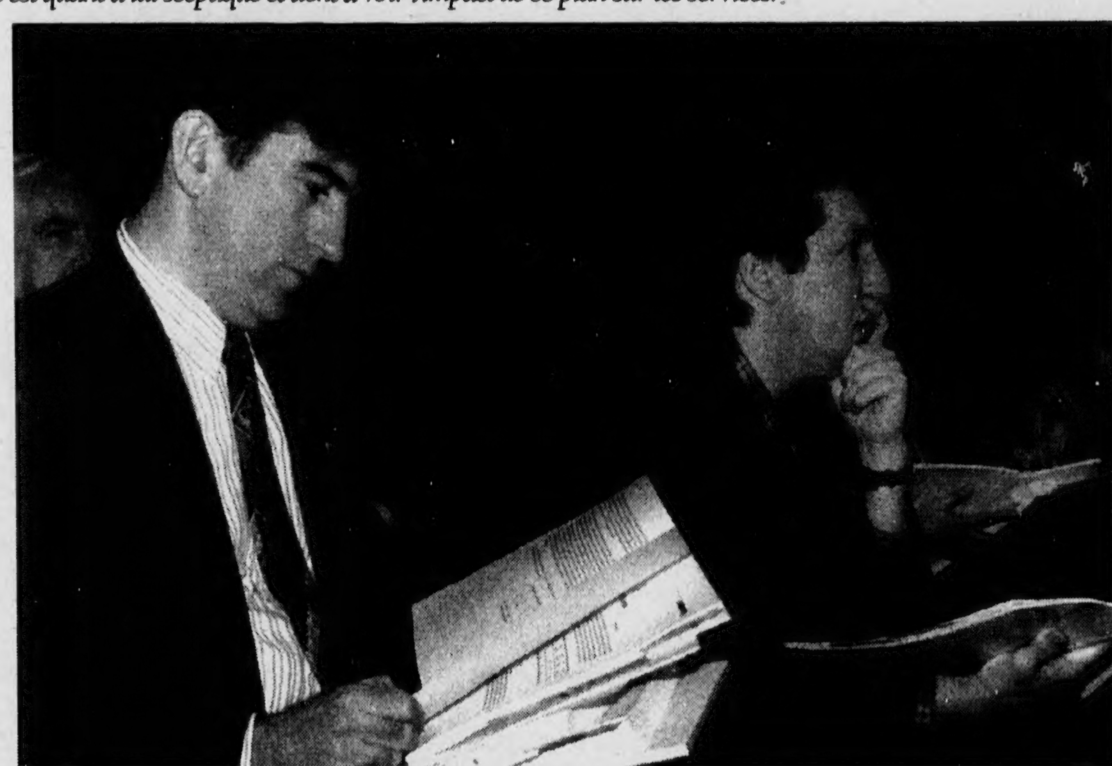
Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, accorde la note "B" au plan proposé par le maire de Winnipeg, Glen Murray, pour l'élaboration du budget de la Ville. Le conseiller croit que le plan est un bon point de départ pour entamer des discussions, mais que les propositions sont encore trop vagues pour en mesurer les effets sur les services offerts aux résidants.

Le maire croit pour sa part qu'il est toujours possible pour son équipe et lui de réduire les taxes foncières de 10 % d'ici cinq ans. Glen Murray compte éliminer un minimum de 2 000 postes dans la fonction publique, en ne comblant pas les postes laissés libres par les employés qui prendront leur retraites au cours des cinq prochaines années. Le plan ne prévoit pas non plus de nouvelle embauche.

« Je crois que c'est une des grandes faiblesses de ce rapport, souligne Daniel Vandal. C'est évident que nous allons remplacer certains de ces employés. Et si on ne sait pas comment on va remplacer ces emplois, il pourrait y avoir des répercussions sur les services aux résidants. »

Glen Murray admet qu'il est inconcevable pour son administration municipale de passer cinq ans sans engager de nouveaux employés, mais il veut redéfinir les postes de ceux qui quittent. « Peut-être qu'il nous faut moins de personnel aujourd'hui pour faire des tâches que l'on fait manuellement depuis des années, explique-t-il. Nous savons par exemple qu'il n'est plus toujours nécessaire d'avoir deux personnes pour opérer le camion qui ramasse les ordures.

« Avec cette nouvelle définition des services, on espère épargner près de 20 millions $ par année, ce qui représente une économie de 3 % à 5 % du compte de taxes des contribuables, calcule-t-il. Nous allons aussi combler les postes vitaux par de nouveaux employés, qui, nous l'espérons, apporteront avec eux de nouvelles connaissances et une plus grande polyvalence. Je veux également souligner que personne ne sera mis à pied par cette mesure. Les mises à la retraites prévues au cours des cinq prochaines devraient suffirent pour atteindre ces objectifs. »



Archives La Liberté

Glen Murray et Daniel Vandal.

Le plan évoque évidemment les relations entre la Province et sa capitale, la Ville de Winnipeg. Le maire souhaite évidemment un rapprochement entre les deux paliers de gouvernement et surtout d'obtenir plus d'autonomie.

« On aimerait commencer par avoir plus de liberté pour décider quelles sont nos priorités et comment nous allons dépenser notre argent, mentionne-t-il. Nous aimerions par exemple décider nous-mêmes ce que nous allons faire avec les revenus que nous tirons des casinos. Présentement, la Province nous oblige à investir ces sommes dans des programmes qui ne reflètent pas nos priorités, mais les siennes. »

Appelé à commenter le plan proposé par le maire, le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, a accordé un "B" aux propositions de Glen Murray. Il déplore cependant le fait que le maire n'ait pas consulté son conseil exécutif avant de déposer son plan.

« Plusieurs questions ne sont pas faciles à répondre dans son plan, indique-t-il. Mais au moins, nous allons avoir la chance d'en discuter. Étant responsable des services de bibliothèques, de police et d'incendie, je dois examiner les répercussions de ce document sur ces services. Je n'ai pas été élu sur une promesse de réduction de 10 % des taxes foncières, moi ! »

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

LITTÉRATURE

Belle couverture pour les auteurs !

Vos enfants adorent les œuvres de Marie-Louise Gay et vous avez dévoré le dernier livre de Sergio Kokis ? Profitez-en pour rencontrer ces auteurs lors de leur passage à Winnipeg !

Sandra POIRIER

Amateurs de littérature, ne manquez pas la troisième édition du Festival international des écrivains à Winnipeg qui aura lieu du 12 au 17 octobre et dont le volet francophone se déroulera au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

Le Festival, qui prend de l'ampleur chaque année, accueillera près de 70 auteurs. « Incluant les auteurs des Éditions du Blé, une douzaine d'entre eux parleront français », précise un des membres du conseil consultatif du Festival, Roger Léveillé.

De ce nombre, la Franco-Manitobaine Lise Gaboury-Diallo fera le 14 octobre à 20 h le lancement de son premier recueil de poésie, *Subliminales*. Lise Gaboury-Diallo enseigne les littératures canadienne-française et francophone au CUSB.

Originaire de Sainte-Anne-des-Chênes, Gérald Tougas sera aussi au rendez-vous. Son tout récent récit *Any Mail ? and Other Stories* raconte quelque peu son enfance au Manitoba, son adolescence dans l'Arctique et son séjour en Afrique. Il a entre autres écrit en français *La clé de sol* et son premier roman, *La mauvaise foi*, lui a valu en 1990 le prix du Gouverneur général.

Les romanciers québécois Louise Dupré, Louis Gauthier et Sergio Kokis ainsi que le romancier français, Yann Moix font aussi partie des auteurs participant au volet francophone du Festival international des écrivains 1999.

L'écrivaine et illustratrice Marie-Louise Gay, reconnue pour ses romans jeunesses, sera la seule représentante francophone de ce secteur. L'auteur français Jean-Loup Crépeau, qui avait été prévu à l'horaire, s'est tout dernièrement désisté.

« Des lectures auront lieu à l'heure du dîner au CUSB, mentionne Roger Léveillé. Cette activité entre dans le cadre des cours de littérature, mais toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. »

La soirée du 15 octobre sous le thème « L'édition en fête, le blé en tête » célébrera les 25 ans des Éditions du blé. Ce sera l'occasion de rencontrer les auteurs franco-manitobains Roger Léveillé, Charles Leblanc, Bertrand Nayet, Jean-Pierre Dubé, Louise Fiset, Simone Chaput, Lise Gaboury-Diallo et Laurence Véron.



Archives La Liberté

Roger Léveillé.

« Francophonies (au pluriel s'il vous plaît) représente en quelque sorte le gala, volet francophone. Cette soirée aura lieu le 16 octobre toujours au Foyer du CCFM. C'est la seule activité francophone qui n'est pas gratuite, poursuit Roger Léveillé. Le coût d'entrée est de 10 $. »

Le philosophe et mari de la 26e gouverneure générale, John Ralston Saul prononcera le discours de clôture du troisième Festival international des écrivains à Winnipeg le 17 octobre à 20 h à l'auditorium du Planétarium.

Pour son édition de 2000, Roger Léveillé indique que le Festival international des écrivains prévoit se jumeler avec le Salon du livre, qui fait relâche cette année.

Le Festival international des écrivains a été mis sur pied en 1996 par le directeur du *Prairie Fire*, Andris Taskans, avec la collaboration de la Manitoba Writers Guild. Tout comme les Festivals internationaux des écrivains de Toronto, Vancouver et de Calgary, le festival de Winnipeg a pour mission de faire découvrir la littérature régionale, nationale et internationale et d'encourager les auteurs manitobains et canadiens dans leur vocation.

L'an dernier, le taux de participation avait presque doublé en accueillant plus de 4 300 personnes. « Environ 300 francophones ont participé l'an dernier, indique Roger Léveillé. Cette année, on s'attend à beaucoup plus. »



photo: Daniel Bahuaud

Le repos du guerrier

La Compagnie du Sieur de la Vérendrye a souligné la fin de semaine dernière l'anniversaire de l'arrivée de l'explorateur La Vérendrye dans l'Ouest à l'automne de 1738, et la construction du fort Rouge. Parmi les activités, on a pu assister à des démonstrations de tir et à de l'interprétation historique autour du camp dressé pour l'occasion. Ce qui n'a pas empêché les soldats de profiter du beau temps pour faire un petit somme...

Le Babillard

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le comité de liturgie pour enfants de Sainte-Anne recherche des animateurs (Jacinthe au 422-9187).

Le Musée de l'homme et de la nature recherche des francophones intéressés à travailler auprès de groupes scolaires. Formation prévue le 4 octobre (Mireille Lamontagne au 988-0688).

BOURSES ET SUBVENTIONS

La date limite pour soumettre vos demandes à ***Francofonds*** est le 30 septembre (Lyse Hébert au 237-5852).

SCOUTS ET GUIDES

Inscriptions à Saint-Norbert, Pauline Gagnon au 261-4006 ; à Saint-Vital, au 254-0986 et à Précieux-Sang, au 237-4507.

Animateurs âgés de plus de 21 ans sont recherchés (Scouts : 233-4324 ; Guides : 237-6217).

SOUPER D'AUTOMNE

À La Salle le 3 octobre de 15 h à 19 h au Centre communautaire. Adultes : 8,50 $; enfants : 3,50 $.

À Précieux-Sang le 3 octobre de 16 h à 19 h au Centre communautaire. Adultes : 8 $; enfants : 5 $.

À Saint-Léon le 26 septembre de 16 h à 19 h. Adultes : 8 $; enfants : 3,50 $.

À Saint-Pierre-Jolys le 10 octobre de 16 h à 18 h 30 au Centre récréatif. Adultes : 8 $; enfants : 4 $ (433-7633).

À Sainte-Agathe le 3 octobre à compter de 16 h au Centre communautaire et culturel. Adultes : 8,50 $; enfants : 5 $.

HAYWOOD

Retraite mariale à la communauté du Saint-Rosaire du1er au 4 octobre 1999 (379-2518).

ILE-DES-CHÊNES

1er rallye annuel familial le 26 septembre à 13 h. Départ : Emu Vision Emeu. Activités pour les enfants (Cyrille ou Louise au 878-2583).

LA BROQUERIE

Rencontre d'information sur l'utilisation Internet : ***J'veux les choses au net*** le 29 septembre à 19 h à la Bibliothèque de Saint-Joachim (Patricia Gauthier au 424-9533 ou au 424-5287).

SAINT-BONIFACE

Femmes de carrière se rencontrent le 27 septembre à 12 h au Club La Vérendrye (614, rue des Meurons). Coût : 10 $ (Réservations au 233-8997).

L'heure du conte en français à la bibliothèque tous les mercredis à 18 h 30 du 22 septembre au 24 novembre et tous les vendredis à 10 h 30 du 24 septembre au 26 novembre. À la succursale Louis-Riel, tous les mardis à 10 h 30 du 21 septembre au 23 novembre. À la succursale du Parc Windsor, tous les jeudis à 14 h du 24 septembre au 12 novembre.(Édith Boulet au 986-4272).

La Chorale des Petits Intrépides tient ses auditions le 28 septembre à 18 h 30 à l'école Précieux-Sang (233-9418).

Réunion d'information et de planification le 28 septembre au Centre de pastorale (622 rue Taché) pour la campagne d'éducation organisée par ***Développement et Paix*** (261-9883).

Le ***Club éclipse*** fête ses 20 ans le 28 septembre. À 17 h 15, messe à la Cathédrale suivie d'un buffet. Coût : 6 $ (233-2760).

SAINT-PIERRE-JOLYS

Spectacle avec les ***Sisters of the Holy Rock*** le 24 septembre à 20 h à l'église. Billets en vente chez Assurances Lavergne. Coût 10 $.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

FRANCOPHONIE

Le tour du monde au souper

Gastronomes, à vos fourchettes ! Pluri-elles vous convie le 2 octobre à 17 h 30 à son premier souper international de la francophonie dans la grande salle de la Cathédrale de Saint-Boniface. « Jusqu'à présent nous avons une vingtaine de mets typiques à une quinzaine de pays », affirme la coordonnatrice du souper international de la francophonie, Robin Rooke.

Les amateurs de bonne chère pourront déguster des plats de couscous de Casablanca au Maroc, du jeka du Cameroun, de la soupe de la Roumanie et bien plus encore. Et le Canada français ne sera pas en reste ! « Il y aura aussi de la bonne tourtière ! », ajoute Robin Rooke.

« Pendant le repas, des représentants de chaque pays présenteront des démonstrations variées qui a trait à leur pays, explique Robin Rooke. Les gens auront aussi l'occasion de discuter avec eux. »

Ce repas souligne à la fois l'Année internationale de la francophonie et le dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science, la culture et la communication (UNESCO) au Canada. « On espère bien répéter l'expérience dans les années à venir et en faire une vraie activité de collecte de fonds », mentionne Robin Rooke.

S. P.

Erratum

À la page 30 de *La Liberté* du 17 au 23 septembre, une erreur s'est glissée dans l'article intitulé Au service des aînés. Les membres du Club Éclipse '79 ne sont pas conviés à la messe du samedi, mais bien à la messe du mardi, 28 septembre. Toutes nos excuses.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 20 h 30 le 28 septembre, ***David Larocque***. Le Foyer Présente le 24 septembre, à 21 h, le groupe ***Belle Folie*** (233-8972).

Dans le cadre des concerts virtuoses à l'Université de Winnipeg le 25 septembre à 20 h : le pianiste ***Charles Rosen***. Coût : 32 $ adultes et 20 $ étudiants (786-9000).

Gas Station Theatre présente le 24 et 25 septembre à 20 h ***Symbiosis*** de Casimiro Nhussi, un mélange de danses africaine et moderne. Coût : 12 $ (284-9477).

Manitoba Choral Association et Mondetta-Stage Performances présentent ***The Jazz Singers – an evening of vocal jazz*** le 27 septembre à 20 h au Centre culturel franco-manitobain (340 boulevard Provencher). Artistes invités : ***The Riffs***, ***Jazzmyn***, ***Vocal-Ease*** et ***Ron Paley***. Coût : 20 $ adultes et 15 $ étudiants (942-6037).

CINÉMA

Au IMAX (Place Portage) : ***Island of the Sharks*** tous les jours à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h (780-7328).

Le Planétarium (190 avenue Rupert) présente ***The Force*** jusqu'au 7 novembre (943-3139).

EXPOSITIONS

Intimitées passagères de Roger Lafrenière sera en monte jusqu'au 29 octobre à la Galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) (477-1515).

La galerie du Centre culturel franco-manitobain présente jusqu'au 17 octobre ***Énergie transparente***, une exposition de vitraux de Jolanta Kieres Sokalsa et Zbigniew Sokalski (233-8972).

Au WAG : ***The Northern Renaissance Revealed : The Gort Collection of 15th and 16th Century Paintings*** jusqu'au 15 octobre, ***Sit(e)ings : Trajectories for a Future***, en montre jusqu'au 10 octobre (786-6641).

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

PEINTURE

Deux visages de la nature

Les paysages d'Hélène et de Marcien Lemay sont en montre à la salle du Centenaire jusqu'au 2 octobre. Après quoi on y verra des ouvrages de Réal Bérard



photo: Daniel Bahuaud

Les œuvres de Marcien et Hélène Lemay sont en montre au Piano Nobile de la Salle du Centenaire.

Daniel BAHUAUD

Si vous assistez à un spectacle à la salle du Centenaire, n'oubliez pas de vous rendre au Piano Nobile, où vous trouverez des toiles d'Hélène et de Marcien Lemay.

Un des trésors cachés de Winnipeg, le Piano Nobile, situé au deuxième étage du foyer de la salle du Centenaire, expose des artistes locaux et canadiens depuis 1989. On accède au Piano Nobile avec son billet de spectacle. L'entrée est gratuite. Ce mois-ci, 19 toiles d'Hélène Lemay et 11 toiles de Marcien Lemay sont en montre. Les deux artistes franco-manitobains offrent aux spectateurs deux points de vue sur la nature.

« Nous avons les mêmes intérêts, Marcien et moi, note Hélène Lemay. Ça explique sans doute pourquoi nous nous entendons si bien ensemble et que nous fêterons en l'an 2000 notre 50e anniversaire de mariage. Nous sommes artistes et nous nous émerveillons devant la nature, bien que nos approches soient différentes. J'ai déjà essayé de faire des toiles abstraites, mais je reviens toujours à un style plus représentatif teint d'impressionnisme. C'est plus fort que moi, car mon premier amour, c'est la nature.

« Marcien et moi passons la majeure partie de nos étés à notre chalet à Lac-du-Bonnet, poursuit-elle. Je passe beaucoup de temps à examiner les formes de la flore environnante. Chaque plante est différente. J'aime aussi la texture de la pierre, le contour du sol. Je peins ce que j'aime et ce qui m'entoure. Ça donne des toiles aquarelles comme *Euphorbe (Snow-on-the-Mountain)* et *Driftwood*. »

Avant même de donner son premier coup de pinceau, Hélène Lemay a déjà songé aux couleurs et à la forme que prendra éventuellement son tableau fini. « J'aime créer des compositions quand je sème mon jardin de fleurs au printemps, dit-elle. Certaines plantes, avec leurs formes et couleurs distinctes, se complémentent à merveille. »

Pompier à la retraite, Marcien Lemay s'étonne, lui aussi, devant la nature. Son emportement, par contre, le mène passablement plus loin. « La majeure partie des toiles exposées représentent des phénomènes galactiques, souligne-t-il. Ainsi, *Éruption*, *Nébuleuse*, *Orion* et *Tête de Cheval* représentent des nébuleuses que l'on trouve dans la Voie Lactée. »

Les tableaux de Marcien Lemay sont encaustiques. L'artiste peint sa toile avec un mélange de pigments et de cire d'abeille chauffée.

L'exposition montre aussi quelques paysages, notamment *Le Tapis de la nature*, reproduit dans le livre du 25e anniversaire des Éditions du Blé ainsi que *Two Rivers*, la maquette pour une sculpture soumise au concours du pont Norwood.

On pourra voir d'autres toiles d'Hélène et Marcien Lemay les 24, 25 et 26 septembre à Lac-du-Bonnet lors du rassemblement portes ouvertes des artistes et artisans de la rivière Winnipeg, All Roads Lead To Art. Visites sur rendez-vous seulement. Renseignements : 233-1847 ou 345-2576.



BON VENT DE Buenos Aires

par Gilbert Le Gras

Premières impressions

Natif de Saint-Boniface, Gilbert Le Gras est journaliste pour l'agence Reuters. Correspondant en Argentine depuis peu, il nous livre dans cette troisième de quatre chroniques ses impressions de la capitale Buenos Aires.

Il y a un mouvement littéraire en amérique latine qui date des années 60 et qui s'appelle «realismo magico» - le réalisme magique. Que ce soit l'écrivain cubain Alejo Carpentier ou le colombien Gabriel Garcia Marquez, ce sont des récits qui jouent avec les concepts du temps, perceptions, etc...

Alors qu'il y en a qui disent que ces auteurs, ainsi que bien d'autres, s'inspirent de mythologies autochtones, je me suis rendu compte que je suis en train de vivre un peu de «realismo magico» dans ma vie quotidienne.

Il se peut que ce ne soit que le choc culturel éprouvé par tout les expatriés mais, néanmoins, un de mes collègues qui a passé deux ans à Buenos Aires et qui travaille maintenant au Brésil me racontait l'autre jour que ce pays-là présente encore plus de surprises.

Soit au travail en couvrant l'Argentine ou en interaction avec les Argentins, j'en ai vécu des moments qui ont élargi ma réalité.

Au mois de juillet, par exemple, il y avait une grève générale des agriculteurs et camionneurs qui exigeaient l'intervention du gouvernement pour assouplir les effets de la récession. Un jour, vers 2 heures du matin, j'ai reçu un appel de la rédaction de langue espagnole de Miami pour me demander de voir si c'était vrai que le gouvernement argentin songeait à imposer la loi martiale face à la pénurie d'alimentation dans la capitale où habite le tiers de la population argentine de 36 millions d'habitants. Alors qu'un geste aussi extrême serait inconcevable ailleurs, c'est toujours une possibilité dans ce pays qui a connu la dictature militaire de 1976 à 1983. En fin de compte, c'était faux mais j'ai tout de même passé le reste de la nuit à imaginer des soldats et des blindés circulant dans les rues de la capitale.

Un autre jour, un de mes collègues argentins m'a demandé si j'étais en devoir la fin de semaine suivante car il voulait échanger son tour. Quand je lui ai dit que je serais prêt à faire un échange, il m'a remercié et c'était la fin de la conversation.

Quant aux relations plus intimes, à en croire les hommes ici, pratiquement toutes les Argentines sont «hystericas» alors que les femmes en disent autant des hommes. C'est vrai que les gens ici en général me semblent plus susceptibles, mais je ne crois pas que ce soit un attribut particulier à un genre plus qu'à un autre. En écoutant les paroles de Tango on pourrait en tirer la conclusion que ce sont les hommes qui se font avoir bien que les femmes sont toujours mises sur un piédestal - comment y trouver du bon sens, je n'ai pas encore réussi et je doute que j'y arriverai.

Mais, il ne faut surtout pas bouleverser les illusions - ça du moins, c'est un point commun de toutes les cultures, il me semble.

Si les crises politiques et économiques peuvent servir d'indices, par contre, voici comment se dénouent ces drames: On n'est pas d'accord, on annonce qu'on ne s'en parle plus jusqu'à ce que la personne qui a la main forte pose, ou ne pose pas, un geste qui exige un retour de l'autre personne au dialogue.

Cela me paraît beaucoup d'effort pour très peu mais il se peut que ce soit comme ca que l'on fasse baisser la tension et donc c'est vraiment une réalisme magique qui permet, en prenant parfois un pas de recul, d'en faire deux en avant.

DÉJÀ Vu dans La LIBERTÉ

Un « cocktail lounge » à la Vieille Gare



Dans *La Liberté* du 4 décembre 1974, on pouvait lire: « Voilà déjà un an que ce wagon attendait, sur les rails tout près de la Vieille Gare, sa transformation en ce qui serait le premier véritable « cocktail lounge » français à Saint-Boniface. Vendredi dernier, le wagon fut déménagé sur le site qu'il occupera dorénavant tout près du restaurant français; le « lounge », dont l'ouverture est prévue pour la fin de ce mois, peut accomoder 35 personnes à la fois, entre les heures du midi et 1 h du matin. Ce projet de « cocktail lounge » qui aura coûté environ 70 000 $ est, selon M. Emmanuel Jarrin, un nouveau service offert à la communauté francophone de Saint-Boniface qui démontre aussi la santé et la stabilité du restaurant français à Saint-Boniface. »

Recette Muffins aux flocons d'avoine traditionnels

1 ¾ tasse (425 mL) de farine tout usage
¾ de tasse (175 mL) de sucre
1 c. à soupe (15 mL) de poudre à pâte
½ c. à thé (2 mL) de sel
¼ de tasse (50 mL) de beurre
¾ de tasse (175 mL) de flocons d'avoine
1 œuf battu
1 tasse (250 mL) de lait évaporé, écrémé ou 2 %
1 tasse (250 mL) de raisins secs ou de noix hachées
½ c. à thé (2 mL) de vanille

1. Dans un grand bol, mélanger la farine, le sucre, la poudre à pâte et le sel; couper le beurre dans le mélange jusqu'à ce qu'il soit granuleux. Incorporer les flocons d'avoine. Ajouter l'œuf, le lait évaporé, les raisins secs et la vanille; remuer jusqu'à ce que le tout soit humecté.
2. Déposer dans des moules à muffins graissés en les remplissant jusqu'au bord. Cuire au four à 400°F (200°C) de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que les muffins reprennent leur forme après avoir été pressés légèrement. Laisser refroidir sur une grille.

Donne 12 muffins.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 65

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3										■		
4				■								
5						■						
6								■				■
7					■		■					
8		■								■		
9			■						■			
10							■					
11						■					■	
12				■								

HORIZONTALEMENT

1. Plante aux fleurs à nombreuses étamines.
2. Marqua le début. – Indéfini.
3. Satisfaction complète d'un besoin. – Conseiller de la Reine.
4. Prière à Marie. – Donnerai par testament.
5. Machine hydraulique. – Blesse sauvagement.
6. Pénibles. – Lettre de l'alphabet grec.
7. Appelle de loin. – Dans la parenté.
8. Prescris d'une manière absolue. – À la mode.
9. Se suivent. – Fils d'Abraham. – Petit mot latin.
10. Chefs des ateliers de composition. – Attirer vers soi.
11. Couvrir d'iode. – Mère d'Isaac.
12. Dupée. – Amène de force.

VERTICALEMENT

1. Disposition d'esprit qui pousse à fuir la société.
2. Qui n'est pas avoué. – Peu ou beaucoup.
3. Qui se trouve sur le côté. – Poème.
4. Personnel. – Originale.
5. Rivalisât avec. – Fleuve de France.
6. Putain. – Repas léger.
7. Élèves. – Possessif. – Se suivent.
8. Fête mondaine. – Boisson délicieuse.
9. Ver marin. – Se déplacera.
10. Doublée. – Ensemble des règles et des cérémonies. – Me comporterai.
11. Inaptitude à jouir d'un droit ou à l'exercer.
12. Classification. – Provoque de l'irritation.

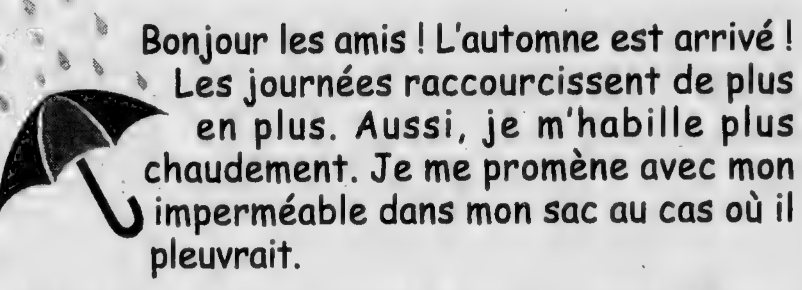
RÉPONSES DU N° 64

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	I	N	O	I	S	E	R	I	E	S
2	H	I	D	E	U	S	E	■	E	M	■	O
3	A	L	E	U	R	O	N	E	■	P	E	U
4	N	O	■	F	A	L	A	C	H	A	S	■
5	C	I	D	■	G	A	U	L	O	I	S	E
6	E	R	E	V	A	N	■	A	P	R	E	S
7	L	E	V	A	N	T	I	N	■	S	U	C
8	L	■	E	R	S	■	O	C	H	■	L	A
9	E	T	N	A	■	A	D	H	E	R	E	R
10	R	I	A	■	C	R	E	E	R	A	■	R
11	I	R	I	S	E	E	S	■	E	R	R	E
12	E	S	S	I	E	U	■	U	S	E	E	S



Le Club de Bicolo

L'Automne



Bonjour les amis ! L'automne est arrivé ! Les journées raccourcissent de plus en plus. Aussi, je m'habille plus chaudement. Je me promène avec mon imperméable dans mon sac au cas où il pleuvrait.

Bientôt, je devrai ranger ma bicyclette. J'en ai fait tout l'été. Je vais bien la laver avant de la mettre dans le cabanon. Vas-tu laver la tienne ? Tu ne veux pas qu'elle rouille n'est-ce pas ?

Pour me changer les idées, je lis un bon livre et je fais de l'art plastique. Et toi, que fais-tu en automne ?

Les feuilles tombent

La lumière permet aux feuilles de fabriquer une substance qui s'appelle la chlorophylle. S'il y a beaucoup de lumière, comme en **été**, la grande quantité de chlorophylle rend la feuille verte.

S'il y a moins de lumière, comme en **automne**, la petite quantité de chlorophylle rend la feuille soit rouge, brune ou jaune.

S'il y a très peu de lumière, comme en **hiver**, les feuilles n'ont pas assez de chlorophylle pour survivre, alors elles meurent et tombent des arbres.

Si l'arbre n'a plus de feuilles, mais qu'il recommence à y avoir plus de lumière, comme au **printemps**, les bourgeons poussent pour faire naître d'autres feuilles.

Que se passe-t-il en automne ?

Remplis les cases suivantes pour trouver ce qui se passe en automne.

conserves, hiberner, feuilles, parapluie, vent, pluie, fleurs, oiseaux, légumes.

1. Le ☐☐☐☐ se lève et il fait froid.
2. Pendant plusieurs jours, il y a de la ☐☐☐☐☐.
3. Il faut sortir notre ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐.
4. Les ☐☐☐☐☐☐ meurent.
5. Les enfants et les parents ratèlent les ☐☐☐☐☐☐☐☐ mortes.
6. Certains ☐☐☐☐☐☐☐ migrent vers le sud.
7. Certains animaux se préparent à ☐☐☐☐☐☐☐☐.
8. Les gens récoltent les derniers ☐☐☐☐☐☐☐ du jardin.
9. Ensuite, ils les mettent en ☐☐☐☐☐☐☐☐☐.

Une croustade aux pommes

Tu verras qu'en automne, à l'épicerie, les pommes ne sont pas chères. C'est parce que c'est en automne qu'on cueille les pommes. Pourquoi ne pas en profiter pour faire ce dessert facile ?

*** ATTENTION, parce que tu utilises le four, tu devras être sous la supervision d'un adulte.**

Tu auras besoin :

5 pommes
1 tasse de farine
1 tasse de flocons d'avoine
1 tasse de sucre brun
1 c. à thé de cannelle
½ tasse de beurre ou margarine

1. Dans un bol, mélange la farine, les flocons d'avoine, le sucre brun et la cannelle.
2. Ajoute le beurre et mélange avec tes doigts.
3. Quand tout est bien mélangé, laisse de côté.
4. Prends les pommes et lave-les. Avec un couteau, enlève la pelure et coupe-les en tranches assez minces.
5. Tu as besoin de **4 tasse de pommes tranchées** auxquelles tu mélanges le 1/4 des ingrédients secs.
6. Mets le mélange dans un moule d'environ 20 cm par 30 cm allant au four.
7. Étends le reste des ingrédients secs sur les pommes et mets au four à 180 degré Celsius ou 350 degrés Fahrenheit pendant 35 à 40 minutes.
8. À la sortie, laisse refroidir quelques minutes et déguste.

Les grands gagnants de notre concours d'été

Chanel Rodrigue	6 ans	Melissa Tétreault	11 ans
Jasmine Allard	7 ans	Suzanne Nault	11 ans
Éric Hince	8 ans	Cristelle Mulaire	11 ans
Robert Lafrenière	8 ans	Rosanne Catellier	11 ans
Derrick Jameson	8 ans	Sherissa Gauthier	11 ans

RÉPONSES : QUE SE PASSE-T-IL EN AUTOMNE ? 1. vent, 2. pluie, 3. parapluies, 4. fleurs, 5. feuilles, 6. oiseaux, 7. hiberner, 8. légumes, 9. conserves.

HOCKEY

Buors au Wisconsin

Pascal DUBE



photo: Pascal Dubé

Natalie Buors portera les couleurs de l'équipe de l'Université du Wisconsin l'an prochain.

Étudiante en Beaux-Arts à l'Université du Manitoba, Natalie Buors aime beaucoup le dessin. Mais la jeune athlète de 18 ans a une autre passion : le hockey. C'est d'ailleurs pour ses exploits sur la glace que les dépisteurs de l'équipe de hockey féminin de l'Université du Wisconsin l'ont remarquée et lui ont offert une bourse d'études pour les quatre prochaines années.

La proposition faite par l'université américaine est évaluée entre 75 000 $ et 80 000 $ américains pour les quatre années. Natalie Buors était évidemment emballée par l'offre, mais a décidé d'attendre un an avant d'aller rejoindre l'équipe. Elle ne se sentait pas encore prête pour cette grande aventure américaine.

« Il y a des fois où je me demande si je n'aurais pas dû accepter d'y aller dès cette année, précise-t-elle. Mais quand j'ai pris ma décision, je venais de terminer une longue saison de hockey. Je jouais sur quatre équipes différentes, j'étais fatiguée. Maintenant que j'ai pris des vacances cet été, la première fois depuis plusieurs étés, je me demande si je n'aurais pas dû accepter et aller jouer dès cette année. Mais dans le fond, je sais que l'année prochaine je vais avoir un an de plus, que j'aurai déjà une année universitaire derrière moi et que je vais être plus mature. »

Les recruteurs de l'Université du Wisconsin à Medecin ont remarqué le talent de Natalie Buors lors d'un tournoi qui s'est déroulé à Minneapolis l'hiver dernier. La jeune ailier gauche avoue elle-même ne pas avoir peur de travailler dans les coins en plus de savoir comment marquer des buts. C'est ce qui semble avoir retenu l'attention des dépisteurs.

Natalie Buors ne joue au hockey que depuis cinq ans. Comme bien des jeunes filles, elle a pratiqué la ringuette avant de faire le saut au hockey, dont elle préfère le jeu plus rapide et plus physique. Elle espère continuer son apprentissage cette année avec une équipe de niveau «AA» cet hiver.

« Il n'y a pas de placage proprement dit au hockey féminin, précise Natalie Buors, mais il y a des contacts physiques. La principale différence entre le hockey féminin et le hockey masculin, c'est que chez les femmes, on ne pense pas simplement à mettre en échec l'adversaire. On va regarder où est la rondelle avant de regarder où est l'adversaire. »

Même si elle va jouer au hockey aux États-Unis, Natalie Buors n'a pas l'intention de défendre les couleurs de l'équipe nationale de nos voisins du Sud. Elle est d'abord et avant tout Canadienne.

« Mon prochain gros défi est de faire l'équipe nationale canadienne, confie-t-elle. Je pense avoir de bonnes chances. Je n'ai que 18 ans et je pense avoir encore beaucoup de choses à apprendre. J'aimerais améliorer mon maniement de la rondelle et ma vision globale du jeu pour devenir une joueuse plus intelligente sur la glace. Je pense avoir une bonne chance d'atteindre mon objectif d'ici quelques années. »



LE CERCLE MOLIÈRE *présente*

Une Lune d'eau salée

De David French, traduction Antonine Maillet

Une production du Théâtre de l'Île de Hull

Une Lune d'eau salée,
La pièce en deux mots

Clair de lune splendide à Coley's Point, en ce soir d'août 1926. Il y a un an, Jacob Mercer, 18 ans, est parti pour Toronto sans donner d'explication. Le voici de retour, et prêt à reconquérir le coeur de son ancienne petite amie, Mary Snow. Mais Mary est désormais fiancée à un homme riche. Elle résiste à Jacob et refuse de voir se rouvrir une blessure qui la fait encore souffrir. Il ne sera pas facile de lui faire la cour !

L'après-guerre, en Terre-Neuve, n'est pas rose. Des milliers de jeunes hommes sont morts sur les champs de bataille. Ceux qui en sont revenus en restent profondément marqués. Des familles sont sans gagne-pain; les couvents se remplissent d'orphelins. On survit comme on peut. Dans ces conditions, comment s'étonner qu'un jeune homme cherche une meilleure vie ailleurs ? Mais comment ne pas imaginer que l'appel de la mer, de son chez-soi et de celle qu'il a quittée soit plus fort encore ? Jacob revient donc, avec au coeur l'espoir de fonder une famille avec sa bien-aimée. **Une Lune d'eau salée**, c'est le début de leur histoire...

Du vendredi 1er au samedi 23 octobre 1999 au Théâtre de la Chapelle



Éloi ArchamBaudoin et Nathalie Nadon.



MESSAGE
du Directeur artistique • Roland Mahé

C'est une saison fort intéressante qui est lancée avec **Une Lune d'eau salée** de David French, une pièce qui connaît un franc succès partout au monde depuis sa création en 1984. Dans cette toute nouvelle traduction d'Antonine Maillet, l'auteure de **La Sagouine**, c'est vraiment l'esprit acadien que l'on redécouvre, dans une comédie romantique.

Ce que j'ai aimé de la pièce, c'est l'atmosphère des Maritimes qui est si bien rendue. L'aperçu du contexte social et économique de l'époque, avant que Terre-Neuve fasse partie du Canada, est fascinant. La population défavorisée était la cible de toutes sortes de profiteurs, y compris les militaires britanniques qui ont sacrifié des milliers de jeunes hommes dans la Guerre 14-18. Dans des circonstances difficiles, les Terre-Neuviens ont gardé une volonté de faire face à leurs problèmes, un sens de l'humour particulier et un esprit rempli d'espoir dans l'avenir. C'est admirable.

C'est un vent enjoué, dynamique et plein de charme qui souffle de l'Est en ce début de saison. Les deux jeunes comédiens qui incarnent Jacob et Mary sont remplis de talent et, à l'image de leurs personnages, resplendissent de fraîcheur et d'innocence. Vous ne les oublierez pas de si tôt.

Pour en revenir au Cercle Molière et cette 74e saison, je vous invite tous à voir ce spectacle et tous ceux qui suivront. Abonnez-vous pour ne rien manquer, car ce que vous verrez dans **Une Lune d'eau salée** n'est que le début d'une série de spectacles exceptionnels.

Roland Mahé



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 59

6h30 Il était une fois... la vie
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza
11h00 La Vraie Vie
11h54 Saveurs de saison
12h00 Le Midi
12h30 Les Détecteurs de mensonges
13h00 Corky
14h00 Médias (L)
Expresso (Ma)
Trajectoires (Me)
Second regard (J)
Les Idées lumières (V)
14h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
15h00 Corinne & Colin
15h10 Iris le gentil professeur
15h30 Petite étoile
15h45 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me et J)
Les Frimousses (V)
15h59 0340

Lundi

16h00 Art Attack
16h25 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Les Orphelins de Duplessis
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 De bouche à oreille
0h56 La Politique fédérale
1h00 Fin des émissions

Mardi

16h00 Tohu-Bohu
16h26 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
1h00 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Tohu-Bohu
16h25 0340
16h30 Les Débrouillards
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Balzac
21h00 L'Ombre de l'épervier
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
0h00 Les Nouvelles du sport
➤ 0h28 Vues d'ici: **Requiem pour une beau sans cœur.** *Can. 1992. Drame policier.*
2h20 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h30 0340-Le Magazine
17h00 Watatatow
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Cinéma: **Farinelli.** *Fr.-Belg. 1994. Biographie.*
2h15 Fin des émissions

Vendredi

16h00 Amandine Malabul
16h30 Shelby Woo enquête
17h00 L'Arche de Noé
17h30 Les Détecteurs de mensonges
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des Mots et des maux
19h00 Les Espiègles
19h30 Catherine
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **L'Étoffe des héros.** *É.-U. 1983. Drame. Les exploits des pilotes d'essai et des premiers astronautes américains qui ont contribué à la conquête de l'espace.*
3h35 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Teddy & Annie
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Jim Bouton
8h05 Les 101 dalmatiens
8h35 Hercule
9h05 Princesse Sissi
9h35 La Famille Pirate
10h05 Et voici la petite Lulu
10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-mois peur!
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Le Jeune Magicien.** *Can.-Pol. 1986. Comédie. Un jeune homme découvre qu'il jouit d'un pouvoir dont il contrôle mal les effets.*
14h30 Le Siècle du peuple
15h30 L'Accent francophone
16h00 Parents d'aujourd'hui
16h30 Gueule de star
17h00 Le Téléjournal
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey Molson Export
21h00 Le Téléjournal
21h25 Les Nouvelles du sport
21h35 Juste pour rire
➤ 22h35 Télé-Nuit: **Swing Kids.** *É.-U. 1993. Drame. En 1939, à Hambourg, tandis qu'Adolf Hitler continue de raffermir son emprise sur un pays qu'il s'apprête à lancer en guerre, des adolescents, indifférents ou hostiles au climat politique, ne s'intéressent qu'à la mode, à la musique et aux danses américaines.*
1h00 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Benjamin
7h10 Arthur
7h30 Madeline et les tziganes
8h00 Souris des villes, souris des champs
8h30 Timon & Pumbaa
9h00 Animaniacs
9h30 Doug
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 Le Baseball Labatt 50
16h00 Les Filles de Caleb
17h00 La Semaine verte
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux Dimanches: **L'Univers fantastique de Jean Leloup.**
➤ 21h00 Les Beaux Dimanches: **Lumière des oiseaux.** *Ce film aux images splendides propose un voyage dans le monde de la grande oie des neiges, à travers le regard complice de l'écrivain et poète québécois Pierre Morency.*
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Idées lumière
23h05 Les Nouvelles du sport
➤ 23h33 Ciné-Club: **Métisse.** *Fr.-Bel. 1993. Comédie de mœurs. À Paris, une jeune métisse annonce à deux de ses amis, un livreur juif et un étudiant en droit africain, qu'elle est enceinte de l'un deux. À la surprise succéderont l'affrontement, la fuite, puis un ménage à trois fertile en rebondissements.*
1h10 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicités
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Maman Dion
9h30 Les Saisons de Clodine
10h00 Aimer
10h30 Coup de chapeau
10h45 TVA en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour (L et Ma)
Sunset Beach (Me, J et V)
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Lampe magique
18h30 Les Ailes de la mode
19h00 Salle d'urgence
20h00 Ally Mc Beal
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicités
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le Retour
20h00 Rue l'espérance
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicités
0h51 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Le Bonheur est dans la télé
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Nikita
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

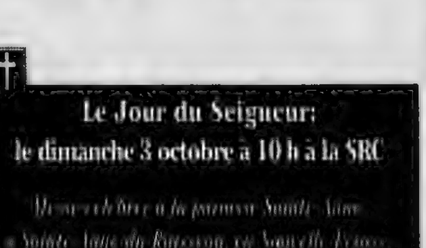
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
19h00 Histoire vraie: Par amour pour Max
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Les Francofolies 98
22h30 Le TVA, sports
➤ 23h02 Ciné-Lune: **Le Défilé.** *Am. 1991. Drame sentimental. À la veille de s'embarquer pour le Vietnam, un fusilier marin fait la connaissance d'une jeune fille avec qui il passe la nuit.*
0h02 Infopublicité
2h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Cyberclub
9h30 Dodo déco
10h00 Bec et museau
10h30 Le goût de chez nous
11h00 Vins et fromages
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Les Ailes de la mode
12h30 Boutique TVA
13h30 Infopublicité
14h30 Un monde de chiens
➤ 15h00 Ciné-pop: **Crocodile Dundee.** *Am. 1986. Comédie. Une journaliste américaine entreprend de faire un reportage sur un aventurier qui a échappé à l'attaque d'un crocodile dans la brousse australienne.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
➤ 17h30 Ciné-extra: **Opération Gadgetman.** *G.-B. 1996. Comédie policière. Téléfim inspiré du roman de Malorie Blackman.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Évidence ou conséquence.** *Am. 1997. Drame policier. Après un vol qui a mal tourné, quatre truands prennent un couple en otages, alors que la police et la mafia sont à leurs trousses.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h54 Le TVA, Sports
➤ 22h21 Ciné-lune: **La fièvre d'aimer.** *Am. 1990. Drame sentimental. Un jeune cadre entretient une liaison avec une serveuse, malgré leurs différences d'âge et de milieu.*
0h21 Infopublicité
1h51 Fin des émissions

Dimanche

4h30 Infopublicité
5h30 En forme avec Josée Lavigueur
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Vision mondiale
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Via TVA
11h30 Fais-en ton affaire!
12h00 Infopublicité
14h00 Tournoi de quilles en équipes
➤ 15h00 Cinéma en famille: **Monstre du Loch Ness.** *G.-B. 1995. Film d'aventures. Un scientifique américain se rend en Écosse afin de démontrer une fois pour toutes que le fameux monstre du Loch Ness n'est qu'un mythe.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Décibel
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Donnie Brasco.** *Am. 1997. Drame policier. Un agent du FBI s'infiltre dans les rangs de la mafia new-yorkaise en gagnant la confiance d'un gangster expérimenté.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h54 Le TVA, Sports
22h19 Vins et fromages
22h49 Évangélisation 2000
23h19 Infopublicité
0h49 Fin des émissions





TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 TV5 Info
5h03 Jeunesse au Sommet (L)
Taxi pour l'Amérique (Ma)
Les idées lumière (Me)
Panorama (J)
Les arts et les autres (V)
5h30 Télématin
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Zig zag café
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 100% Question
10h00 TV5 Info
10h03 Mise au point (L)
DMA (Ma)
Si j'ose écrire (Me)
La grande aventure des médecins sans frontières (J)
Au delà des apparences (V)
10h55 Revue de presse canadienne (V)
11h00 Journal de TV5
11h15 Bouillon de culture (L)
Gourmandises (du Ma au V)
11h30 Faut pas rêver (Ma)
D'un monde à l'autre (Me)
La carte aux trésors (J)
Faxculture (V)
12h30 Fleurs et jardins (L)
Remedios de Cuba (Ma)
Découverte (V)
13h00 Les grands entretiens (L)
À bon entendeur (Me)
Clip postal (J)
Vins et fromages (V)
13h30 Le journal de France 3
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 La chance aux chansons
15h45 Gourmandises

Lundi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Les carnets du bourlingueur
17h30 Taxi pour l'Amérique
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 L'écran témoin
19h30 La promesse
21h00 TV5 Info
21h03 À bon entendeur
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Les filles du maître de chai
0h45 TV5 Questions
1h00 Reflets Sud
2h00 TV5 Info
2h03 Mise au point
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mardi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Télétourisme
17h30 Les idées lumière
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 La carte aux trésors
20h00 TV5 Info
20h03 Jazz cabaret
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 D'un monde à l'autre
1h00 Droit de cité
2h00 TV5 Info
2h03 DMA
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Mercredi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Télécinéma
17h30 Panorama
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 TV5 Info
20h03 Méditerranéo
20h30 Marcel Dubé : aimer, écrire
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 La carte aux trésors
0h45 TV5 Questions
1h00 Temps présent
2h00 TV5 Info
2h03 La grande aventure des médecins sans frontières
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Jeudi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Magellan
17h30 Les arts et les autres
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Union libre
19h30 Écrans du monde
20h00 TV5 Info
20h03 Les yeux d'Hélène
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Envoyé spécial
0h45 TV5 Questions
1h00 Marcel Dubé : aimer, écrire
2h00 TV5 Info
2h03 Si j'ose écrire
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Vendredi

16h00 Des chiffres et des lettres
16h30 Pyramide
17h00 Courants d'art
17h30 d.
18h00 TV5 Info
18h03 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h45 Faut pas rêver
20h40 TV5 Info
20h45 P.J. : Police judiciaire
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
23h00 Journal de TV5
23h15 Les yeux d'Hélène
0h45 Bouillon de culture
2h00 TV5 Info
2h03 Géopolis
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Des chiffres et des lettres
4h30 100% Question

Samedi

5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h20 Revue de presse canadienne
6h30 Tendances
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Les inventions de la vie
10h03 Découverte
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h15 Génies en herbe
12h00 Reflets Sud
13h00 Sport Africa
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Géopolis
16h00 Vins et fromages
16h30 Thalassa
17h45 Génération sensations
18h03 Journal de France 2
18h30 Pour la gloire
20h03 d.
20h30 Union libre
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Vivement dimanche
0h45 Écrans du monde
1h15 Au delà des apparences
2h03 P.J. : Police judiciaire
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Les yeux d'Hélène

Dimanche

5h03 Cap aventure
5h30 Thé ou café ?
6h30 Signes
7h00 Journal de TV5
7h15 Bus et compagnie
8h00 Le petit journal
8h30 Mission Pirattak
9h00 Journal de TV5
9h15 TV5 Questions
9h30 Jeunesse au Sommet
10h03 Kiosque
11h00 Journal de TV5
11h15 Les filles du maître de chai
12h45 Images de pub
13h00 Va savoir
13h30 Journal de France 2
14h00 Journal belge
14h30 Journal suisse
15h00 Jour de foot
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Pyramide
17h00 Jazz cabaret
17h30 Grands gourmands
18h03 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche
20h10 TV5 Info
20h15 Bouillon de culture
21h30 Journal belge
22h00 Journal suisse
22h30 Soir 3
22h45 TV5 Questions
23h00 Journal de TV5
23h15 Pour la gloire
0h45 Télécinéma
1h15 Images de pub
1h30 Va savoir
2h03 Faxculture
3h00 Journal de TV5
3h15 TV5 Questions
3h30 Pyramide
4h00 Jour de foot



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Rendons *hommage* aux aînés





La Fédération des aînés franco-manitobains Inc. (FAFM) et le Comité du Théâtre des aînés s'unissent dans un projet d'activités pour clôturer l'Année internationale des personnes âgées

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 8 OCTOBRE EN LA SALLE PAULINE-BOUTAL À 14 H

Les membres auront à se pencher sur diverses questions:

ORDRE DU JOUR

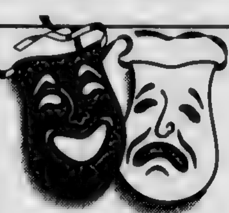
1. Mot de bienvenue par le président de la FAFM, Armand Guénette.
2. Élection de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 21 mai 1998
5. Rapport d'activités par le président de la FAFM, Armand Guénette
6. Rapport des comités permanents :
   - Échos des aînés
   - Comité économique
   - Comité consultatif – Volet 55 ans et plus
   - Théâtre des aînés
7. Rapport d'activités par la directrice générale de la FAFM, Josée Théberge Desjardins
8. Rapport des vérificateurs pour l'année 1998-1999 par Pamela Dupuis de la firme BDO Dunwoody et nomination des vérificateurs pour 1999-2000
9. Points de discussion :
   - Ratification de la nomination de M. Louis Bernadin au sein du Conseil exécutif
   - Présentation d'une structure et modèle de rencontres provinciales
   - Information sur l'appellation de la FAFM par Josée Théberge Desjardins
10. Discours :
    - Daniel Boucher, président-directeur général de la SFM
    - René Toupin, président de l'Assemblée des aînés et aînées francophones du Canada (AAFC)
11. Clôture de l'assemblée

Les participants à l'assemblée annuelle sont priés de s'inscrire à l'avance, le plus tôt possible, en communiquant avec Joanne Dupuis (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443. Aucune inscription ne sera prise sur place.

SOIRÉE SPÉCIALE DU 8 OCTOBRE SOUPER DE RECONNAISSANCE ET PIÈCE DE THÉÂTRE

Assistez au souper de reconnaissance dès 17 h en la salle Jean-Paul Aubry. Vous vous y trouverez en bonne compagnie, pourrez renouer des liens, faire connaissance avec les invités et assister à la remise de plaques commémoratives. Dès 20 h, les comédiens et comédiennes du Théâtre des aînés vous attendent en la salle Pauline-Boutal, avec la pièce ***Je veux toute la vivre ma vie.***

Vous pouvez commander vos billets comprenant l'inscription à l'Assemblée générale annuelle, le souper (vin inclus) et le spectacle qui sont à 30 $ taxes comprises, en communiquant avec Joanne Dupuis au (204) 233-4915 ou 1-800-665-4443.



Le 6 octobre à 14 h et les 7 octobre à 20 h, venez voir

Je veux toute la vivre ma vie

présentée par le Théâtre des aînés en la salle Pauline-Boutal

Je veux toute la vivre ma vie. Un spectacle amusant qui parle des quatre étapes de la vie d'un couple. Les Billets de 10 $ seront en vente au CCFM, 233-8972 dès le 24 septembre. *À noter: pour la représentation du 8 octobre, la priorité est donnée aux personnes qui assistent à la soirée de reconnaissance. Les billets de la représentation du 8 octobre non-vendus seront remis au CCFM dès le 1er octobre pour le publique général.*

COLLABORATEURS DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

[illegible]

Du théâtre... à la radio

Sandra POIRIER

Depuis le 15 juillet, une nouvelle voix se fait entendre sur les ondes de CKSB. Nicole Beaudry, qui a animé au cours de l'été l'émission *Boulevard détente*, agit maintenant en tant que recherchiste, assistante à la réalisation et chroniqueuse pour la radio.

« Mon travail est divisé entre recherchiste pour l'émission animée par Jean Fontaine *En plaine après-midi*, assistante à la réalisation des émissions de l'Ouest et chroniqueuse culturelle et jeunesse », précise Nicole Beaudry qui occupe le temps qui lui reste avec sa petite fille de 16 mois.

Ses chroniques culturelles seront présentées sur les ondes deux fois par semaine tandis que la chronique jeunesse revient tous les jours au cours de l'émission du matin avec Vincent Dureault. « Les chroniques jeunesses porteront sur toutes sortes de sujets qui suscitent l'intérêt des jeunes, explique Nicole Beaudry. Il y a autant de jeunes d'écoles d'immersion et d'écoles françaises qui participent à ses chroniques. »



Nicole Beaudry.

Nicole Beaudry n'en est pas à sa première expérience à la radio. En 1996, elle a fait ses premiers pas à la radio communautaire CKXL (Envol 91) comme chroniqueuse. Elle a ensuite été animatrice de l'émission matinale pendant près de deux ans.

« J'ai développé mes techniques de voix avec le théâtre, souligne Nicole Beaudry. Je fais du théâtre depuis que je suis toute jeune, mais c'est seulement depuis que je fais partie de la troupe de théâtre du Collège universitaire Saint-Boniface, Les Chiens de soleil, que je m'y consacre plus sérieusement. La saison dernière, j'ai même joué avec le Cercle Molière dans la pièce *Sept étages, sept histoires* de Morris Panych.

« Ce que j'aime dans mon métier ? Tout ! Quand j'étais animatrice, j'aimais établir le lien avec les gens de la communauté. Maintenant, je fais de la technique et du montage, je travaille avec de nouveaux outils. J'adore apprendre et m'enrichir. »

ÉCONOMIE

Le succès sur tous les toits

L'expérience et la compétence ont permis à Lansard Brothers Roofing de figurer parmi les meilleures entreprises de l'année.

Daniel BAHUAUD

Lansard Brothers Roofing répare et construit des toits de tous genres depuis 1978. Avec une cinquantaine d'employés et un actif de 6 millions $, l'entreprise de Winnipeg est devenue une des incontournables de la construction. Comme pour le confirmer, Lansard Brothers Roofing a reçu pour la première fois une nomination pour le prix de l'entrepreneur canadien de l'année, un concours national organisé par la revue Canadian Business, la firme Ernst & Young, la banque de Montréal, la firme Nesbitt-Burns et Air Canada. Et, comme l'explique son co-propriétaire et président, Léo-Paul Lansard, bien que l'entreprise n'ait pas remporté le premier prix, la nomination était à elle seule une occasion de fêter.

« C'est tout un honneur, dit-il. La compétition est féroce de nos jours. Quand on pense que seulement onze entreprises manitobaines des 91 entreprises de l'Ouest représentées ont reçu une nomination et que cinq d'entre elles ont gagné dans leurs catégories respectives, remporter le premier prix perd son importance : juste avec une nomination, on est déjà gagnants! »

La vie n'a pas toujours été si belle pour Lansard Brothers Roofing. En 1978, l'entreprise n'avait que 150 000 $ à son actif. « Mon frère Roger et moi voulions lancer notre propre service de toiture, explique Léo-Paul Lansard. On avait travaillé environ dix ans pour d'autres et on s'était dit qu'avec notre expérience, on pouvait travailler à notre propre compte. Au début, on n'avait pas beaucoup d'argent et peu de contrats. On faisait surtout des toits de maisons avec des bardeaux en asphalte ou en cèdre. Les jours étaient longs. Mais on avait chacun notre expertise. Je fais beaucoup de gestion et mon frère Roger surveille souvent le travail au chantier. Ensemble, on s'est fait une bonne réputation. Maintenant nous avons une clientèle fidèle; les gens nous recommandent à leurs voisins, à leurs parents et enfants. On commence aussi à réparer des toits qu'on a montés il y a 21 ans ! »

Lansard Brothers Roofing fabrique et répare toujours des toits de maisons, mais récemment, l'entreprise a pris de l'ampleur. « Les dernières années ont été bonnes, note Léo-Paul Lansard. Les gros contrats augmentent. L'an dernier, on a refait le toit de l'Hôtel Lombard. Cet été, on a construit le toit de la nouvelle aile de la Monnaie de Winnipeg. Il fallait revêtir 60 000 pieds de toiture avec du bitume modifié, un produit assez récent qui résiste aux intempéries. Il s'agit de grands rouleaux qu'il faut chauffer une fois qu'ils sont installés. Comme vous le voyez, les matériaux ont évolué avec le temps. Ils exigent moins d'entretien et ont de meilleures garanties. Installer du bitume modifié, c'est un travail ardu, mais le contrat nous a rapporté 475 000 $. »



photo: Daniel Bahuaud

Léo-Paul Lansard : « Se rendre à Rankin Inlet poser un toit, c'est un p'tit bout. »

Plusieurs vieilles écoles ont également demandé à Lansard Brothers Roofing de refaire leurs vieux toits; l'école Isaac Brock, par exemple. Mais au dire de Léo-Paul Lansard, certains contrats représentent de véritables défis.

« On a posé un nouveau toit en tôle forte à l'église Christ the King sur la St. Mary's, explique le résidant de Sainte-Anne. Si vous l'avez vue, vous savez que la pente du toit est à pic, même verticale. Il fallait installer tout un système de poulies pour y arriver. Mais le tout a été accompli sans incidents fâcheux. Jusqu'à date, on n'a jamais eu d'accidents graves. »

Il arrive même à Lansard Brothers Roofing de se rendre en région. « On a travaillé à une église à Steinbach, note Léo-Paul Lansard. Et on a installé des toits à Thompson, Churchill, et dans le nord-ouest ontarien. On s'est même rendu à Rankin Inlet aux Territoires du Nord-Ouest pour construire le toit d'un magasin de la Compagnie du Nord-Ouest. C'est un p'tit bout. »

Les affaires sont bonnes; pas étonnant que les frères Lansard songent à agrandir leur entreprise. « Nous espérons un jour agrandir nos locaux, mais nous allons y réfléchir avant de poursuivre, souligne Léo-Paul Lansard. Dans le domaine de la construction, il faut avancer à petits pas. Après les booms, il y a souvent des années maigres où il faut surveiller ses dépenses, car les profits sont moins élevés. Il faut être assez conservateur. C'est l'attitude qui nous a permis de survivre et prospérer. »



Commission canadienne du blé

Directeur(trice), analyse et rapports financiers (Concours #: 99-30A)

Sous la tutelle du vice-président, Finances et trésorier, le/la titulaire dirigera l'entité responsable de l'analyse financière et de la présentation d'états financiers et de superviser l'ensemble des activités administratives : budget de la corporation, prévisions, analyse financière et présentation des différents états.

Les candidats doivent justifier d'un diplôme en commerce ou en administration des affaires et disposer de cinq ans au moins d'expérience comme cadre supérieur dans un environnement financier diversifié. La désignation Comptable Agréé est indispensable, ainsi que d'excellentes aptitudes en gestion et en communication; le/la candidat(e) disposera également de toutes les compétences nécessaires à la préparation des budgets, à la présentation d'états financiers, des différentes techniques d'analyse financière et de la gestion de systèmes complexes d'information financière. Les candidats qui disposeraient d'une expérience dans l'industrie du grain et des pratiques comptables connexes disposeront d'un avantage supplémentaire.

Analyste/chef d'équipe responsable du grand livre des comptes (Concours #: 99-39A)

Sous la tutelle du comptable désigné, le/la titulaire aura pour tâches de : analyser les pièces comptables de l'entreprise; assister et orienter les subalternes; attribuer, vérifier et mener à bien les tâches au sein de l'équipe responsable du grand livre des comptes.

Le/la candidat(e) devra avoir achevé le deuxième ou le troisième cycle de la formation CGA/CMA, faire preuve d'un solide esprit d'analyse et d'aptitudes à coordonner le travail en équipe. Le/la candidat(e) devra savoir se servir d'un ordinateur personnel et d'y travailler sur des applications complexes dont tableur; également, toute expérience de première main avec le logiciel financier Oracle et avec les pratiques comptables en usage au sein de l'industrie du grain constitueront des atouts supplémentaires. L'anglais est la langue de travail.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant vendredi 1er octobre 1999 à:**

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur au (204) 983-1209

COMPTABLE

Lieu de travail : Collège Mathieu Gravelbourg (Saskatchewan)

Fonctions :

- gestion des finances y inclus les comptes à recevoir et à payer, le grand livre (tenue de livres);
- préparation des dépôts;
- préparation pour les chèques de paie;
- préparation des budgets;
- préparation des rapports financiers mensuels;
- surveillance des comptes et de l'encaisse;
- comptabilité de la Fondation;
- magasin Alouette;
- surveillance des diverses tâches comptables et de bureau.

Salaire : à négocier

Exigences :

- avoir travaillé avec le logiciel ACCPAC PLUS et ses modules, y inclus le grand livre général, livre de paie et compte payable;
- avoir suivi de la formation formelle et être en mesure de le faire;
- avoir au moins trois ans d'expérience en comptabilité;
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avec références **avant le 8 octobre 1999** à :

Monsieur Marcel Michaud
Directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0
par la poste ou par courriel à :
marcel.michaud@collegemathieu.sk.ca

Tél. : (306) 648-3491 ▪ Téléc. : (306) 648-2604

Festival du Voyageur

AIDE ADMINISTRATIVE (à demi-temps)

Le Festival du Voyageur Inc. est à la recherche d'une personne bilingue (français et anglais) pour appuyer les départements du Rendez-Vous et de Finances dans leurs tâches administratives.

Responsabilités :

- préparer les comptes payables et les comptes recevables;
- faire l'entrée des odnnées de diverses informations financières;
- envoyer des pochettes d'information aux clients potentiels du Rendez-Vous;
- appels téléphoniques auprès des clients potentiels du Rendez-Vous;
- préparer les commandes de produits du Rendez-Vous;
- préparer les horaires de travail des employés du Rendez-Vous;
- aide aux tâches d'administration générale.

Exigences et qualités recherchées :

- vous avez de l'expérience en comptabilité et en administration;
- vous avez de la facilité à communiquer oralement et par écrit en anglais et en français;
- vous êtes reconnu pour votre travail d'équipe, votre autonomie et votre esprit d'initiative;
- vous avez beaucoup d'entregent;
- vous êtes organisé.

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez faire parvenir sous pli confidentiel votre curriculum vitae **avant le 6 octobre 1999** au :

Chef des opérations
voyageur@festivalvoyageur. mb.ca
ou
768, avenue Taché, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2C4

Seulement les personnes présélectionnées seront contactées.

Le Festival du Voyageur est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Spécialistes en TI

Anciens Combattants Canada

CHARLOTTETOWN (ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD)

Le ministère des Anciens Combattants cherche actuellement à combler plusieurs postes permanents ou de durée déterminée.

ANALYSTES-PROGRAMMEUSES OU ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Pour répondre aux exigences de ce poste, vous devez avoir beaucoup d'expérience dans l'analyse, la conception, le développement, la mise en œuvre et la maintenance d'applications informatisées. Il vous faut également des aptitudes manifestes en programmation dans un environnement client/serveur et dans l'exploitation d'un système de gestion d'une base de données client/serveur. Deux postes sont offerts : le premier poste fait appel à un(e) spécialiste capable de programmer en PowerBuilder, version 5 ou supérieure, de même qu'en langage relationnel SQL. **Numéro de référence : S99131031.** Le second poste demande de l'expertise dans la programmation en C++ dans un environnement UNIX et dans la programmation de séquences de commandes en langage naturel UNIX. **Numéro de référence : S99131032.** Vous toucherez un salaire variant entre **45 092 $** et **54 490 $**.

PROGRAMMEUSE OU PROGRAMMEUR

Vous excellerez dans ce rôle où vous pourrez mettre à profit votre expérience de la programmation dans un environnement client/serveur et dans l'exploitation d'un système de gestion d'une base de données client/serveur. Deux postes sont offerts : le premier poste fait appel à des antécédents professionnels dans la programmation en PowerBuilder, version 5 ou supérieure, de même qu'en langage relationnel SQL. **Numéro de référence : S99131034.** Le second poste demande de l'expertise dans la programmation en C++ dans un environnement UNIX et dans la programmation de séquences de commandes en langage naturel UNIX. **Numéro de référence : S99131035.** Vous toucherez un salaire variant entre **27 114 $** et **46 089 $**.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ces postes.

BESOINS IMMÉDIATS ET FUTURS

Nous recherchons également des candidates et des candidats pour combler nos besoins futurs dans les domaines suivants : analyste des risques pour la sécurité en TI ; analyste en accréditation et homologation en TI; architecte de réseaux de données; ingénieur(e) en ordinateurs de bureau; ingénieur(e) des systèmes UNIX; ingénieur(e) principal(e) des systèmes UNIX; ingénieur(e) principal(e) en ordinateurs de bureau et en environnement NT; spécialiste en réseaux. **Numéro de référence : S991310361NT.** Pour de plus amples renseignements sur ces postes, visitez notre site Web.

Si l'un ou l'autre de ces postes vous intéresse, vous pouvez, d'ici le **8 octobre 1999**, poser votre candidature en direct ou acheminer votre curriculum vitæ, en décrivant clairement la façon dont votre expérience et vos compétences correspondent aux critères susmentionnés, et en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence approprié, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 119, rue Kent, bureau 420, Charlettetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 1N3.** Vous pouvez obtenir sur demande un énoncé de qualités.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.



Canada



LES PRODUCTIONS RIVARD INC.

sont à la recherche d'un.e

coordonnateur.trice postproduction

Le cinéma vous intéresse? Voici une occasion unique de plonger dans cette industrie qui ne cesse de croître au Manitoba.

Description du poste :

Le ou la candidat(e) est responsable de la réception des scénarios et de les soumettre à qui de droit; de rédiger les échéanciers de montage et gérer les calendriers de postproduction; de préparer le générique des émissions; d'assurer de bonnes relations avec les diffuseurs; de gérer et négocier l'achat des images d'archives selon les budgets prévus.

Qualités recherchées :

- posséder des qualités de leadership, de gestion des priorités et de négociation;
- être capable de travailler en équipe;
- faire preuve de flexibilité et de tact;
- être capable d'exécuter plusieurs tâches à la fois;
- savoir respecter les délais prévus;
- bonne maîtrise de différents programmes informatiques;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais;
- expérience en cinéma ou en communication sera considérée comme un atout.

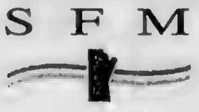
Salaires : à négocier en fonction de la compétence et de l'expérience.

Entrée en fonction : le 18 octobre 1999

Faire parvenir son curriculum vitae **avant le 6 octobre 1999** à :

Marie Fournier
LES PRODUCTIONS RIVARD INC.
193, rue Dumoulin, bureau 201
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0E4

Télécopieur : (204) 231-4010
Courriel : rivard@escape.ca



S F M

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Manitoba
Éducation et Formation Professionnelle

La Société franco-manitobaine (SFM), en collaboration avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba, sont à la recherche de personnes bilingues pour combler des postes auprès d'organismes à but non lucratif franco-manitobains au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi (Programme PE).

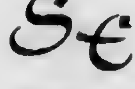
Les postes à combler sont:

- Bibliothèque de Sainte-Anne: *Aide bibliothécaire*
- Cercle Molière: *Assistant(e) à la coordination*
- CKXL - Envol 91: *Animateur - animatrice*
- CKXL - Envol 91: *Secrétaire administrative*
- Conseil jeunesse provincial: *Secrétaire administrative*
- Corporation Chaboillé: *Assistant(e) au Chargé de projet*
- Ensemble Folklorique de la Rivière-rouge: *Coordonnateur(trice)*
- Guides franco-manitobaines: *Coordonnatrice*
- Journal La Liberté
- Pluri-Elles: *Animatrice en alphabétisation*
- Réseau des femmes: *Adjointe administrative*
- Centre du Patrimoine: *Préposé(e) à la recherche*

Les personnes intéressées aux postes disponibles doivent:

- Être sans emploi présentement et recevoir des prestations d'assurance-emploi ; ou
- Avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois ou avoir reçu des prestations de maternité ou parentale au cours des 60 derniers mois.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi à la Société franco-manitobaine.
Dennys Blackburn
Coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi
Société franco-manitobaine
(204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443
dblackburn@franco-manitobain.org



South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

TRAVAILLEUR(EUSE) DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ MENTALE
SERVICE MOBILE D'INTERVENTION D'URGENCE

Santé mentale
Steinbach

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un Office régional de la santé incorporé responsable de la planification, de la coordination et de la prestation d'une gamme complète de services à environ 52 000 résidants, dans une région multiculturelle rurale du Manitoba. Le bureau principal de l'ORS est situé à La Broquerie.

Sous la direction du gestionnaire du Programme de santé mentale de Santé Sud-Est, le travailleur(euse) à l'intervention d'urgence qui est un poste désigné bilingue anglais/français, fera la prestation de services mobiles dans la région. La personne choisie sera affectée au bureau de Steinbach, au Manitoba, et travaillera en équipe avec des personnes ressources, intervenant dans les moments de crise au moyen d'un ensemble de techniques. Couramment, elle fera de la prévention de suicides, évaluera des clients au comportement des ressources pour les mesures d'urgence. La prestation de services sera principalement axée sur la consultation à court terme en santé mentale en vue de renforcer les habiletés d'adaptation des clients.

Qualifications requises :

- Connaissance du français et de l'anglais
- B.Sc. (santé mentale), ou en sciences infirmières (B.Sc.Inf.) ou en service social ou en réadaptation médicale et deux ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale;
- Infirmière psychiatrique autorisée, Inf. Aut. et quatre ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale;
- Attestation de compétence en réanimation cardio-respiratoire
- Admissibilité des infirmières à l'association des infirmières du Manitoba (MARN)
- Aptitude à travailler dans une équipe interdisciplinaire
- Entregent et excellente facilité de communication
- Aptitude au leadership et à l'initiative
- Permis de conduire valide

La personne choisie fera l'objet d'une vérification relativement au casier judiciaire et au registre des enfants maltraités.

Faites parvenir votre demande d'emploi à:

Mme Cheryl LeBleu
Coordonnatrice des ressources humaines
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0
Tél. : (204) 424-5888
Courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

Les curriculum vitae seront acceptés **jusqu'au 1er octobre 1999.**

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., remercie tous les candidats et les candidates pour leur intérêt; cependant, seules les personnes considérées seront contactées.

Santé Canada / Health Canada

Directrice administrative ou directeur administratif

Bureau des produits de santé naturels

OTTAWA (ONTARIO)

Le ministre de la Santé a annoncé la création d'un nouveau bureau des produits de santé naturels qui donnera aux consommateurs canadiens l'assurance de la sécurité tout en améliorant leur choix et leur accès à toute une gamme de produits de santé naturels. Le milieu est dynamique et stimulant et nécessitera de la souplesse dans la mise en place d'un nouveau cadre de réglementation par le biais de la consultation des intervenants et du Comité consultatif d'experts.

Voici une possibilité d'échanges de cadres de direction pour une période de 2 ou 3 ans pour une directrice administrative ou un directeur administratif au sein du Bureau des produits de santé naturels de la Direction générale de la protection de la santé. Dans le cas d'affectation sous forme d'échange, l'organisme promoteur continue de payer le salaire et les avantages sociaux courants de la participante ou du participant pour la durée de l'affectation. Ceux-ci seront remboursés par l'organisme d'accueil, c'est-à-dire la Direction générale de la protection de la santé. Vous toucherez un salaire se situant entre **83 200 $** et **109 600 $** par année.

Vous devez accepter la diversité culturelle, philosophique et économique des produits de santé naturels ainsi qu'un grand nombre de paradigmes médicaux qui ne se fondent pas uniquement selon le point de vue pharmaceutique occidental, et avoir de l'expérience connexe. En plus, vous possédez d'excellentes aptitudes à la communication et au leadership. Vous avez une grande capacité à gérer des ressources humaines et financières et à traiter de questions complexes dans un milieu sensible à la situation politique, et vous êtes capable de donner des conseils aux instances supérieures d'un organisme. Des études postsecondaires pertinentes de niveau universitaire ou une combinaison acceptable d'éducation et(ou) d'expérience dans un domaine connexe sont essentielles. Vous devez être disposé(e) à voyager. Le bilinguisme sera considéré comme un atout.

Veuillez envoyer votre curriculum vitæ sous pli confidentiel accompagné d'une lettre de présentation **d'ici le 8 octobre 1999,** à **l'Unité des services exécutifs, Ressources humaines, Santé Canada, 0906A, Immeuble Brooke Claxton, pré Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 0K9. Télécopieur : (613) 954-1025. Courriel : execservices-hr@hc-sc.gc.ca.** Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de Santé Canada au **www.hc-sc.gc.ca,** Section des produits de santé naturels.

Comme employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi, Santé Canada est déterminé à avoir une main-d'œuvre compétente et diversifiée qui est représentative de la diversité de la population canadienne.

Nous remercions à l'avance toutes les candidates et tous les candidats pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour ce poste. Nous communiquerons seulement avec les personnes qui ont été sélectionnées pour une entrevue.

This information is available in English.

Canada

CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES

Venez vous joindre à l'équipe de KING TRANSPORTATION!
Nous embauchons dans les régions suivantes:

SAINT-VITAL
SAINT-JAMES
SAINT-BONIFACE

COMPÉTENCES REQUISES:

1) Permis de conduire classe 2 avec certificat de conducteur d'autobus scolaires.
2) Bilingue (français et anglais).
3) Doit aimer les enfants.

ENTRAÎNEMENT ET CERTIFICATION EN JUILLET SERONT FOURNIS AUX CANDIDATS QUI N'ONT PAS UN PERMIS DE CONDUIRE CLASSE 2 AVEC UN CERTIFICAT DE CHAUFFEUR D'AUTOBUS SCOLAIRES

CONTACTEZ
KING TRANSPORTATION LTÉE
3051, Chemin ST. MARY'S
SAINT-GERMAIN (MANITOBA)
R0G 2A0
(204) 257-0696

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Auxiliaires

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler deux postes à **l'École Taché** :

Auxiliaires

phase d'accueil : 5 heures/jour
besoins spéciaux (niveau 1) : 5 heures/jour

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la directrice **avant le jeudi 30 septembre 1999** :

Madame Renée-France Labossière
Directrice
École Tachée
744, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W7

Téléphone: (204) 233-8735 Télécopieur: (204) 235-0321

La Division scolaire La Montagne nº 28

est à la recherche de candidatures pour combler les postes suivants :

École Somerset
.90 temps (bilingue) - congé de maternité. 1re année.
Du 10 janvier au 30 juin 2000.

Veuillez soumettre votre demande à:

Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone: (204) 248-2228
Télécopieur: (204) 248-2482

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

un organisme voué à la promotion et à l'épanouissement des intérêts de toute sa clientèle et plus particulièrement les femmes francophones du Manitoba est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

DIRECTION GÉNÉRALE

Les responsabilités :
Sous l'autorité de la présidence, la titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil d'administration et du bureau de direction. Elle sera chargée de gérer et d'évaluer le personnel ainsi que les ressources financières de Pluri-elles et de veiller au fonctionnement quotidien du bureau. La titulaire sera responsable d'établir et de maintenir des liens avec les bailleurs de fonds et les organismes provinciaux et fédéraux.
Les exigences :
La personne occupant ce poste possèdera une bonne connaissance de l'infrastructure communautaire et des besoins de sa clientèle. Elle possédera une bonne expérience en gestion des ressources humaines et financières et une bonne capacité de transiger avec les instances communautaires et gouvernementales. La personne possèdera ainsi une formation en gestion ou un domaine connexe.
Le salaire :
Le salaire et les avantages sociaux seront en fonction du niveau d'expertise, d'expérience et de formation de la candidate.
Lieu de travail :
Saint-Boniface avec déplacements en province et à l'extérieur.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 8 octobre 1999 au :



Comité du personnel
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2W4 · Tél.: (204) 233-1735

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École Taché** pour l'année scolaire 1999-2000 :

Enseignant.e • 2e année

Contrat temporaire à temps plein
(du 15 novembre 1999 au 19 mai 2000)

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la directrice **avant le jeudi 30 septembre 1999** :



Madame Renée-France Labossière
Directrice
École Tachée
744, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W7

Téléphone: (204) 233-8735 Télécopieur: (204) 235-0321

La Prématernelle Les P'tits Chênes

recherche un(e)

assistant(e) pour l'éducatrice de la prématernelle française

Spécifications :

Poste : une demi-journée à chaque deux jours.

Contrat : du début octobre à la fin de mai avec possibilité de renouvellement.

Langue de travail : français, doit avoir de l'expérience avec les enfants.

Rémunération : à déterminer

Date limite : le 30 septembre 1999

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Les P'tits Chênes
C.P. 19, R.R. 2
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1R2

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PERDEZ DU POIDS MAINTENANT. Demandez-moi comment. Formulé par les docteurs. Naturel à 100 %. Nourrit les cellules. Contactez: Léonie au (204) 231-3919 ou Gilberte au (204) 231-4652.
812-

COURS DE GUITARE pour jeunes et adultes, par professeur ayant un B.A. en musique et un niveau 8 en RCM. Patrick Lussier au 779-8596.
834-

OFFRE D'EMPLOI: Le Centre de Retraite St-Charles recherche un.e aide-cuisinier(ière) à temps partiel. Appelez sœur Dora au 885-2260.
843-

LEÇONS PARTICULIÈRES en FRANÇAIS et en ANGLAIS pour enfants et adultes offertes par professeure qualifiée et certifiée. Individus et petits groupes acceptés. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237-9890.
846-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue. P.A.M.
848-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.I.L.
853-

REMERCIEMENTS à mère Teresa pour faveur obtenue. L.L.
854-

RECHERCHE

GARDIENNE DEMANDÉE : 2 à 3 avant-midis par semaine à notre domicile dans River Heights. Un enfant de 4 ans. France au 489-0996.
832-

GARDIENNE RECHERCHÉE pour 2 enfants chez nous au Parc Windsor. Un va à la maternelle le matin. Appelez Jo-Anne au 253-1951 après 17 h.
833-

RECHERCHE: un garage à louer pour stationner une automobile. Préférablement à Saint-Boniface. Composez le 792-0490 (jour) ou le 237-0562 (soir).
847-

RECHERCHE GARDIENNE à notre domicile 3 à 5 jours par semaine pour 3 enfants de 5 ½ ans, 3 ½ ans et 13 mois à partir de janvier 2000. 233-5995.
849-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: Maison à vendre à Sainte-Anne près de la rivière Seine. 1 180 pi², 2 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain et douche dans la cave. Conviendrait à jeune couple ou couple à la retraite. Buanderie au rez-de-chaussée. Appareils électro-ménagers et rideaux inclus. Grand lot et jardin. Prix très raisonnable. 1 (204) 422-5497.
842-

À VENDRE: 1988 Oldmosbile. Delta Royal, 4 portes, traction avant. Très bon état. Seulement 160 000 km. Pour plus d'information appelez au 233-3753.
844-

À VENDRE: Dodge 1990 Gr. Caravan 3.3L V6, air climatisé, "cruise control", 260K Km, très bon état, certificat d'inspection, demande 4 700 $. 261-9324.
850-

À VENDRE: Douche 29 x 29, une pièce en fibre de verre avec porte pivotante en vitre, comme neuve, seulement 130 $. 261-9324.
851-

PORTE-OUVERTE: Dimanche de 13 h à 17 h. Sur le lac, Southdale, 65, Bluewater Crescent. Fait sur mesure en excellent état, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 800 pi², salle récréative, cuisine en chêne, grand foyer dans la sallle familiale, solarium chauffé, lot de 54' x 225', garage double, air climatisé, aspirateur central, alarme, près des écoles d'immersion. Prix réduit: 154 900 $. 253-0054.
856-

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. Penthouse, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone: 942-4100.
845-

À LOUER: un grand appartement, complètement rénové. Disponible le 1er octobre au Manoir de Saint-Claude. S.V.P. appelez le 379-2497 ou 379-2561.
852-

À LOUER: Appartement (55 +), Chalet Saint-Norbert, 2 chambres à coucher. Communiquez avec Guy Mao au 233-0501.
855-

APPARTEMENT À LOUER: rue Despins. Premier étage et sous-sol d'une maison. Stationnement gratuit. Poêle et réfrigérateur. Frais de services inclus dans le loyer. Spacieux, propre, bien éclairé, plancher de bois franc. Disponible le 1er octobre. Composez le 772-3668 après 18 h.
857-

Nécrologie

Emile Auguste Lemoine
1945-1999

Subitement, le 1er septembre 1999, Emile est décédé à l'âge de 54 ans. Il laisse son épouse Hélène (née Catellier), ses filles Josée (ami Boyd Spence), Mona et Suzie (Gabriel Lepage); sa mère, Thérèse Lemoine, ses frères: Eugène (Irène), Rhéal (Béatrice), Julien (Pierrette), Adélard et Rosaire, ses sœurs: Eliane (Bill Mulholland), Monique (Don Pike); sa belle-mère, Lucie Catellier; ses belles-sœurs: Carmen (s.n.j.m.), Rachel (Otto Miller), Nicole (Lionel Saurette), et Claire; ses beaux-frères: Marcien (Emilie), Fernand (Chantal), Gérald (Marie-Lynne).

Il fut précédé dans la mort par son père Edmond et son beau-père Hermile Catelier.

La messe des funérailles fut concélébrée par l'abbé Dominic Umoh et l'abbé Antoine Vo Van Hoa en l'église catholique de Sainte-Agathe, le 6 septembre 1999. L'inhumation des cendres se fit dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Agathe suivant la messe.

La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Desjardins.

La famille tient à remercier parents et amis pour leur présence à la messe des funérailles, pour les témoignages de sympathie, les mots d'encouragement et les beaux messages dans les cartes. Merci aussi pour les fleurs, les offrandes de messes et les dons à la Société contre les maladies du cœur.

Le décès si soudain d'Emile, époux, papa, fils, frère, oncle et ami, laisse un vide dans le cœur de ceux qui l'on connu et tant aimé mais les souvenirs de son beau sourire, son cœur sensible, son sens de l'humour et sa grande générosité seront avec nous toujours. Au revoir cher Emile.



Chronique RELIGIEUSE



Yvette Jamault
Laïque

C'est quoi, faire son deuil

« Nous ne voulons pas, frères, vous laisser dans l'ignorance au sujet des morts, afin que vous ne soyez pas dans la tristesse comme les autres qui n'ont pas d'espérance. Jésus , nous le croyons, est mort et ressuscité, de même, nous le croyons, ceux qui sont morts, Dieu les ramènera par Jésus et avec lui. Ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. Retenez bien ce que je viens de dire, et réconfortez-vous les uns les autres. » (1ère épître de saint Paul aux Thessaloniciens, ch. 4, vv. 13-18)

Ce texte biblique situe bien la pensée de la foi chrétienne par rapport à la mort. Nous croyons que la mort est un passage à la vie, c'est-à-dire que la personne dans son être continue de vivre avec le Seigneur. Nous gardons aussi l'espérance de se retrouver réunis avec les personnes que nous avons connues, aimées et qui sont passées à un autre monde. Les yeux de notre foi en la résurrection nous les montrent bien vivantes et en communion avec nous.

La liturgie nous rappelle sans cesse cette réalité tout au cours de l'année. Chacune des messes célébrées est offerte pour une personne en particulier et le 2 novembre l'Église célèbre la commémoration de tous les fidèles défunts. En priant ainsi pour nos défunts nous les gardons vivants à notre mémoire tout en demandant à Dieu de leur accorder le bonheur éternel.

Notons aussi la parution de nombreux livres racontant l'expérience d'individus qui ont fait ce passage de la mort et qui sont revenus à la vie. De telles expériences partagées aident à démystifier le mystère qui entoure la mort et témoignent de la vie après la mort.

Mais cette certitude au sujet de la vie après la mort n'empêche pas la souffrance causée par la disparition d'un être cher. Il se produit une blessure et un vide. Il est donc important de prendre le temps de faire son deuil pour arriver à intégrer cette perte. Ce travail de guérison est un processus normal de la vie.

C'est quoi, faire son deuil? C'est faire le passage de sa souffrance pour ne pas demeurer accroché au passé mais en ressortir grandi, renouvelé. C'est se donner du temps pour dire adieu à la personne décédée, à s'en détacher sans toutefois l'oublier. C'est trouver un milieu pour exprimer ses sentiments, ses émotions sans être jugé. C'est aussi, pour certains, retrouver son identité personnelle et ses propres ressources.

« L'expérience de deuil peut être un moyen de croissance et de redécouverte du sens de l'existence plutôt qu'une expérience dévastatrice au niveau physique et psychologique », dit Isabelle Delisle dans son livre Survivre au deuil. « Tout dépend de la personne qui vit son deuil. » Les groupes d'entraide sont un moyen efficace par lequel les personnes s'entraident dans la démarche de deuil. Vivre son deuil avec des personnes autres que celles de la famille est encouragé car parmi les membres d'une même famille, souvent pour se protéger, on parle peu de la personne disparue ni comment on vit cette perte.

Depuis l'automne 1995 à la paroisse Saint-Eugène de Saint-Vital, un groupe d'entraide travaille avec des personnes qui vivent un deuil. Ces sessions sont offertes deux fois par année: au printemps, en avril et mai et à l'automne, en octobre et novembre. Les rencontres sont de 19 h à 21 h une fois par semaine pour une durée de huit semaines. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à Yvette Jamault au 255-1891 ou à Pierrette Saulnier au 257-6303, animatrices des groupes.

La Broquerie

Pleins feux sur l'informatique

L'ouverture officielle du Centre d'accès communautaire aura lieu le 9 octobre.

Daniel BAHUAUD

« Bien des gens, surtout nos aînés, ont un peu peur de l'informatique, souligne la coordonnatrice du Centre d'accès communautaire de La Broquerie, Patricia Gauthier. Ils ne savent pas utiliser les ordinateurs ni naviguer sur Internet. Nous voulons leur faire voir que l'informatique, ce n'est pas du chinois. Ils apprendront qu'il y a moyen de poursuivre ses intérêts et son éducation tout en demeurant chez soi. »

L'ouverture officielle du Centre d'accès communautaire de La Broquerie aura lieu le samedi 9 octobre à la bibliothèque municipale Saint-Joachim à 10 h. Le député fédéral David Iftody sera l'invité d'honneur.

Le Centre d'accès communautaire a été mis sur pied grâce à une subvention d'Industrie Canada de 40 000 $ échelonnée sur trois ans. Muni de quatre ordinateurs et d'un numériseur permettant d'envoyer des photos sur Internet, il vise à donner à tous les résidants de La Broquerie et des environs l'occasion de naviguer sur l'autoroute électronique et d'approfondir leurs connaissances en informatique.

Également, Patricia Gauthier espère que le Centre d'accès stimulera l'intérêt des étudiants et des commerçants de La Broquerie. « Nous sommes en partenariat avec l'école Saint-Joachim, explique-t-elle, en ce qui concerne la création de pages web. Des étudiants en secondaire 3 et 4 prépareront des pages web pour le public au laboratoire d'informatique de l'école, ce qui leur permettra d'acquérir de l'expérience dans la création et la vente des pages web et de rencontrer d'autres francophones par le biais de l'autoroute électronique. Nous espérons aussi que les commerçants de la région profiteront du Centre d'Accès et des efforts de nos jeunes étudiants pour se renseigner et faire de la promotion. Les retombées économiques peuvent être importantes. Plus nous formons nos résidants, plus nous favorisons le développement économique de la région. »

Le Centre d'accès communautaire offrira des ateliers de formation en informatique, selon l'âge et le niveau de compétence. Les ateliers francophones seront offerts dès l'automne. Après Noël, ils seront offerts en anglais.

« En plus des cours offerts, nous espérons embaucher des personnes ressources qui aideront les utilisateurs du Centre, ajoute Patricia Gauthier. Nous avons fait demande auprès du programme d'embauche de la jeunesse d'Industrie Canada pour obtenir un employé à temps plein et un second à temps partiel. Ces personnes pourront aider les gens à effectuer toutes sortes de recherches. »

Le Centre d'accès communautaire est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 11 h 30 à 20 h 30. Renseignements (à partir du 1er octobre) : 424-9533.



AVIS PUBLIC - COMITÉ DE RÉVISION

LE PUBLIC EST AVISÉ PAR LES PRÉSENTES DE CE QUI SUIT :

Le rôle d'évaluation de la Ville de Ste-Anne pour l'année 2000 a été livré au Bureau municipal, situé au 181, avenue Centrale, à Sainte-Anne au Manitoba, et le public peut l'examiner pendant les heures d'ouverture normales. On peut présenter une requête en révision du rôle d'évaluation aux termes des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*, dont voici des extraits :

REQUÊTE EN RÉVISION

42(1) *La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la Loir sur les biens réels, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :*
- (a) *l'assujettissement à la taxe;*
- (b) *le montant de la valeur déterminée;*
- (c) *la classification des biens;*
- (d) *le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13 (2).*

CONDITIONS

43(1) *Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :*
- (a) *être faites par écrit;*
- (b) *indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des bien imposables visés;*
- (c) *indiquer les motifs de la requête;*
- (d) *être déposées :*
  - (i) *soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2);*
  - (ii) *soit par signification au secrétaire.*

Le Comité de révision siègera le lundi 19 octobre 1999 à compter de 19 h, dans la salle du conseil de la Ville de Ste-Anne, pour entendre les requêtes.

La date limite applicable à la réception des requêtes par le secrétaire du Comité est fixée au 4 octobre 1999.

Fait à Sainte-Anne, le 3 septembre 1999.

J.G. Lévesque
Directeur général
Secrétaire du comité de révision
Ville de Ste-Anne
181, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G3




Joyeux 25e anniversaire de mariage!

Maman et Papa

De vos enfants Pauline, Richard & Yvonne



photo: Sandra Poirier

Habitat chez-soi

La construction de la maison Habitat chez-soi sur la rue Dubuc à Saint-Boniface a pris un peu de retard sur l'échéancier prévu en raison des journées pluvieuses des deux dernières semaines. Cependant plusieurs membres de la communauté offrent leur appui en participant au transport des matériaux, à la construction de la maison, à la préparation de la nourriture pour les ouvriers et par des dons en argent à la famille laotienne, les Bounthavong. Cette famille, sélectionnée par Habitat chez-soi il y a déjà trois ans, habite à Saint-Boniface depuis bon nombre d'années et désirait demeurer dans le quartier francophone. Grâce aux efforts du conseiller municipal, Daniel Vandal, la Ville de Winnipeg a fait don du terrain à l'organisme, version francophone de Habitat pour l'humanité, chapitre de Winnipeg.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Cet espace est à votre disposition!

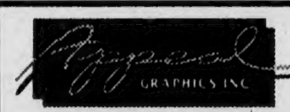
SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



GRAPHICS INC.
- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

La LIBERTÉ

Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1-800-523-3355



Tanné de prêter votre journal à toute la famille? Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Arthur Chaput, CA, CFP
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Elizabeth Maw, CA
Georges Picton, CGA
Bruce Caplan, CA, CIP
Gilles Chaput, FCA
James Doer, CA, CFP
Lucien Guenette, CA
Collin LeGall, CMA, CIP
Mona Marcotte, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Marc Rivard,CA

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ — **Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:**

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre •
Saint-Pierre-Jolys
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______
Prénom: ______
Adresse: ______
Ville: ______
Province: ______
Code postal: ______ Téléphone: ______
Je choisis de payer par:
Visa: ______ MasterCard: ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4